

Canada	6.00
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
Union Postale	10.00

Canada	2.00
E.-Unis et Union Postale	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mar. 23 décembre 1930

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME

TELEPHONE: HARBOUR 1241

SERVICE DE NUIT:

Administration: HARBOUR 1243

Rédaction: HARBOUR 3679

Gérant: HARBOUR 4897

Le charbon de bois doit se vendre au poids

Un comité municipal, présidé par M. l'échevin Auger, étudie en ce moment la question de "la vente du charbon de bois et autres combustibles en sac dans la ville de Montréal".

Ce problème intéresse non seulement les ressortissants de l'administration montréalaise, mais toute la province. Il s'agit de déterminer le moyen de protéger l'acheteur en lui assurant un combustible de poids uniforme pour un même prix et, par voie de conséquence, de favoriser, si possible, le développement de l'industrie du charbon de bois dans la province de Québec.

Nous ne connaissons de cette question que ce qu'en connaissent les usagers du charbon de bois. Ils ont tous constaté la variété de rendement de sacs apparemment uniformes. Cela tient à ce que parfois un sac contient autant de poussière que de gros morceaux. Cette poussière, dès lors qu'on la met en contact avec la flamme, produit un brillant feu d'artifice, mais pas la moindre chaleur. C'est une perte nette.

Cette variabilité de rendement correspond à une variabilité de poids. Beaucoup de gens l'ignorent peut-être mais le charbon de bois se vend au sac — soit à la mesure — mais non au poids. C'est une chose vraiment étonnante, puisque le charbon de tout genre, bitumineux, comme anthracite, se vend au poids.

Pourquoi le charbon de bois, qui dans la plupart des ménages sert à amorcer le feu de houille, ferait-il exception?

Il nous semble que le mémoire soumis par l'un des intéressés contient, avec des arguments sensés et dont le comité doit tenir compte, l'explication de ce phénomène:

Au cours de la discussion à laquelle l'étude dudit projet a donné lieu, j'ai eu l'occasion de souligner le fait qu'il y avait entre le charbon de bois produit dans la province et le charbon de bois venant d'ailleurs, particulièrement des Etats-Unis, une différence considérable en faveur du premier. Il faut retenir, en effet, que le charbon américain est le charbon obtenu par le traitement de bois résineux, un charbon qui est conséquemment léger, qui peut évidemment s'allumer avec une grande célérité, mais qui est incapable de donner comme chaleur un rendement comparable à celui des charbons fabriqués, comme le charbon de la province de Québec, avec des bois francs. Ce dernier charbon est sans doute plus lourd que le premier. Cette différence, du reste admise au cours de la discussion, est facile à expliquer: c'est que les bois francs ou bois feuillus ont un poids spécifique presque le double des bois résineux ou bois mous.

Mais, d'autre part, et ceci est d'une grande importance, les charbons fabriqués avec des bois feuillus sont capables de donner une chaleur plus forte, constante et prolongée que les charbons provenant de bois résineux. Ceci est parfaitement démontrable et démontré. Quant aux charbons américains fabriqués avec des bois francs, ils restent eux aussi inférieurs aux charbons fabriqués dans la province de Québec, parce que ce sont des charbons qui, traités chimiquement et non physiquement, perdent une grande partie de leur consistance résineuse, de leur compacité. Ils s'assimilent, en quelque sorte, aux charbons obtenus avec des bois résineux. Comme eux, ils ont un pouvoir calorifique beaucoup inférieur et sont comme eux incapables de donner une chaleur prolongée.

La *Laurentian Charcoal Supplies*, auteur du mémoire ci-dessus, établit, avec rapports d'experts à l'appui, que le charbon fait de bois dur ou de bois feuillu, tel que le merisier des Laurentides, dure trois fois plus longtemps que le charbon de bois traité chimiquement et donne trois fois plus de chaleur ou de calories.

Du reste, il suffit de voir les deux charbons pour que la différence de valeur entre les deux saute aux yeux.

Cependant, on dit que le comité hésite à changer la pratique actuelle parce que le marché de Montréal est dominé au moyen de subsidiaires par un puissant trust à capital américain, la *Standard Chemical Company, Limited*, qui n'a pas l'intention de se laisser dépasser sans crier gare.

Nous hésitons à croire que ces rumeurs soient fondées. Le comité, et le conseil après lui, voudront la protection du contribuable, d'autant plus que les produits de la *Standard Chemical* viennent, nous dit-on, en très grande partie des Etats-Unis et que la vente du charbon au poids permettrait de développer une intéressante industrie dans le nord de la province. Il n'y a plus, dans les Laurentides, au nord de Montréal, de bois de pulpe, mais il reste en quantité du bois dur et, souvent, du bois dur attaqué par l'incendie qui peut se transformer en un excellent charbon de bois, si durable qu'il est possible à l'automne et au printemps de chauffer avec quelques livres de ce charbon un poêle ou une fournaise. Le développement de cette industrie permettrait de s'affranchir partiellement dans un domaine des vendeurs de houille étrangers, puisque l'on sait que tout notre charbon servant au chauffage des domiciles vient soit des Etats-Unis, soit du Royaume-Uni.

Enfin la ville de Montréal ne peut que retirer profit de la prospérité d'une industrie située à sa porte.

Louis DUPIRE

Bloc-notes

Exagération

Dans un article sur la carrière d'un confrère, M. A.-G. Penny, directeur du *Chronicle-Telegraph* à Québec, — M. Penny est un journaliste fort estimable et tout à fait bilingue, il est originaire de Montréal et depuis 1917 il dirige le seul journal anglais de Québec, — un collaborateur d'*Editor & Publisher* (livraison du 20 décembre) écrit à propos des Canadiens français pendant la dernière grande guerre: "La population française de Québec n'envisageait pas la conscription de la même façon que la population anglaise. Les Canadiens français étaient tout net opposés à la conscription. Ils prétendaient que le Canada, avec une population de trente millions, avait déjà envoyé plus de deux millions de volontaires au front..." En fait, la population du Canada, à cette époque, était d'environ huit millions et demi; et jamais aucun Canadien français n'a prétendu que le Canada avait envoyé deux millions de volontaires au front, pour l'excellent raison qu'en tout et partout le Canada mit sur pied un demi-million d'hommes, — ce qui était déjà énorme pour le nombre d'hommes en état de porter les armes qu'il y avait alors dans le pays. Le certain, c'est que le collaborateur de l'*Editor & Publisher* a exagéré les chiffres ou qu'il a mal compris M. Penny; celui-ci ne lui a jamais donné de pareilles statistiques. M. Penny est un homme précis et nullement enclin à verser dans de telles inexactitudes.

M. Lapointe

Aux dernières nouvelles, M. Lapointe, ministre de la justice dans le cabinet King, de 1924 à 1930, se rétablit tout à fait, à Baltimore, où il a dû se rendre d'urgence, de New-York, pour subir une grave opération. Sans distinction de partis, ceux qui connaissent M. Lapointe lui souhaitent, en ce temps de Noël, un parfait retour à la santé et sa rentrée aux Communes en février 1931. Son absence y priverait le pays d'un de ses meilleurs parlementaires et son parti d'une de ses meilleures unités; et quand on parlera aux Communes de questions d'ordre constitutionnel, il importe surtout que M. Lapointe soit là. Son autorité est indiscutable.

Jugement?

On a pu lire hier avec étonnement, en se demandant si celui qui parlait ainsi à tout son bon sens, la prétendue entrevue de l'aviateur espagnol Franco, réfugié au Portugal au cours de la dernière rébellion dans son pays, — entrevue où cet aviateur fameux dit que ce fut son intention de bombarder des aérêts la famille royale espagnole. "Je devais faire sauter le palais royal et avec lui le roi, la reine et leurs enfants". Hier, l'une des membres du comité de l'Aide à la Femme, Mme Georges Pelletier, s'inscrivait à la liste de souscription. En même temps, nous recevions deux offres de la communauté de la Congrégation de Notre-Dame, \$50 pour chacun des fonds de secours. La R. M. Saint-Arcaïus, assistante-générale de la communauté, nous adressait, à cette occasion, la lettre suivante: "Veuillez trouver sous ce pli l'obole (8100) de la Congrégation de Notre-Dame pour les deux refuges que le *Devoir* recommande à la charité de ses lecteurs. "Nous donnons en nous souvenant de l'amour qu'avait Marguerite Bourgeoys pour les pauvres de la colonie dont elle se faisait si généreusement la mère. Hélas! nos regrets de ne pouvoir faire plus dans le moment. Nous nous résignons de la crise actuelle, de plus chaque de nos maisons a pris son tour de soulager de son mieux ses voisins pauvres et les autres selon ses moyens".

Le "C. N. R." et M. Bennett

A Toronto, il y a quelques heures, sir Henry Thornton a fait allusion à la nouvelle lancée il y a plusieurs semaines par le *Star* de Montréal, au sujet d'une guerre entre le C. N. R. et le C. N. R., dans laquelle le gouvernement Bennett eût pris parti contre les Chemins de fer de l'Est. "Un grand nombre de gens se sont précipités, avec des bouées de sauvetage, au secours du C. N. R.", a dit plaisamment sir Henry Thornton. "Je puis vous assurer, pour autant que je connaisse ce qui se passe, que rien n'arrivera au réseau du Chemin de fer National. Nous avons à nous employer dans la mesure de nos forces à nous occuper de nos affaires et à tenter d'administrer notre réseau de façon économique et efficace; et vous pouvez disposer de toutes ces rumeurs qui ont cours à notre sujet. Je ne puis mieux résumer la situation que de cette manière-ci: l'administration du Chemin de fer National n'a pas plus de raison de redouter l'intervention du gouvernement présent qu'elle n'en a de motif de craindre celle de ses prédécesseurs." Il faut croire que le *Star* de Montréal avait quelque visée secrète quand il publia l'information sensationnelle à laquelle sans doute sir Henry Thornton pensait en parlant ainsi.

G. P.

Une heureuse émulation

Ouvert depuis quelques jours seulement, le fonds de l'Aide à la Femme est déjà en bonne voie — Dépassera-t-il le fonds de la Maison Ignace Bourget? — Des lettres que nous avons reçues

Deux fonds de secours sont maintenant ouverts, celui de la Maison Ignace Bourget, celui de l'Aide à la Femme. Comme le premier est un peu plus ancien que l'autre, l'ayant précédé de quelques jours, il n'est que naturel qu'il soit plus avancé. Le fonds de secours de l'Aide à la Femme va tout de même son petit bonhomme de chemin. S'il continue de progresser, il ne serait pas surprenant qu'il prenne bientôt les devants. Une heureuse émulation existe déjà entre les deux fonds.

Telle était d'ailleurs l'intention de celui qui nous a adressé la première souscription pour l'établissement d'un refuge pour les femmes et les jeunes filles. En ouvrant un deuxième fonds, il entendait créer de l'émulation. "Si mon offre peut déterminer d'autres initiatives, nous a-t-il dit, j'en serai heureux. Je souscris au fonds du refuge pour les femmes parce que je considère qu'une maison de ce genre est devenue une nécessité dans une ville comme Montréal. Qui sait si en ouvrant un tel fonds, vous n'augmenterez pas en même temps le nombre des offrandes pour le refuge de jour pour les hommes sans asile. L'émulation peut être profitable à la charité".

Comme question de fait, le fonds de l'Aide à la Femme n'a pas été préjudiciable au fonds de la Maison Ignace Bourget, puisqu'en une semaine à peine celui-ci en est rendu à plus de \$1,200, ce qui a permis au comité d'ouvrir son refuge à un certain nombre de vieillards, d'infirmités et de convalescents. Le nombre des indigents secourus ira chaque jour en augmentant, jusqu'à ce que l'ancienne fabrique de chaussures *Hector* soit peuplée à sa pleine capacité.

Par ailleurs, le fonds du refuge féminin s'est rapidement augmenté. La première souscription avait été de \$10. Une anonyme avait déjà offert \$100, si le fonds était ouvert. La première liste a été publiée dans le journal de jeudi. Dès vendredi matin, le courrier nous apportait l'obole d'une jeune fille, \$2, et celle de M. Raoul Grothé, conseiller législatif, président de la maison L.-O. Grothé, qui avait déjà souscrit au fonds de la Maison Ignace Bourget. "Dans un temps de crise comme celui que nous traversons actuellement, nous écrivait-il, vous ne sauriez croire le bien que causera cette heureuse initiative".

Samedi, l'Association fédérée des anciennes élèves des convents catholiques du Canada nous faisait parvenir une autre souscription. Hier, l'une des membres du comité de l'Aide à la Femme, Mme Georges Pelletier, s'inscrivait à la liste de souscription. En même temps, nous recevions deux offres de la communauté de la Congrégation de Notre-Dame, \$50 pour chacun des fonds de secours. La R. M. Saint-Arcaïus, assistante-générale de la communauté, nous adressait, à cette occasion, la lettre suivante: "Veuillez trouver sous ce pli l'obole (8100) de la Congrégation de Notre-Dame pour les deux refuges que le *Devoir* recommande à la charité de ses lecteurs. "Nous donnons en nous souvenant de l'amour qu'avait Marguerite Bourgeoys pour les pauvres de la colonie dont elle se faisait si généreusement la mère. Hélas! nos regrets de ne pouvoir faire plus dans le moment. Nous nous résignons de la crise actuelle, de plus chaque de nos maisons a pris son tour de soulager de son mieux ses voisins pauvres et les autres selon ses moyens".

"Nous donnons en nous souvenant de l'amour qu'avait Marguerite Bourgeoys pour les pauvres de la colonie dont elle se faisait si généreusement la mère. Hélas! nos regrets de ne pouvoir faire plus dans le moment. Nous nous résignons de la crise actuelle, de plus chaque de nos maisons a pris son tour de soulager de son mieux ses voisins pauvres et les autres selon ses moyens".

Les généreux souscripteurs aux deux fonds de secours nous écrivent généralement en même temps qu'ils nous font tenir leurs offrandes. Nous n'avons qu'un regret, c'est de ne pouvoir reproduire chacune de ces lettres. Nous croyons utile cependant, dans l'intérêt même de ces œuvres, d'en faire connaître un certain nombre. Il en est une que nous citons au texte. Elle est d'une anonyme qui avait déjà souscrit au premier fonds: "Pour le refuge des femmes. Au nom de la compatissante sainte petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, un pauvre dollar, mais donné de si grand cœur."

UNE SOUSCRIPTION D'OUVRIERS

Par M. Aimé Comeau, les employés de l'imprimerie du *Messenger* nous font tenir une souscription de \$35, accompagnée de la lettre suivante: "Veuillez accepter de la part des employés et de la direction de l'imprimerie du *Messenger* cette humble obole qui consécrait notre admiration pour l'œuvre admirable que vous avez suscitée. "Nous vous envoyons cette offrande pour deux raisons: 1—Comme citoyens, nous sommes émus du malheur, révélu par votre enquête, qui frappe nos semblables. 2—Comme ouvriers, nous croyons qu'en soulageant ces épreuves nous contribuons d'une manière pratique au communisme. Nous émettons le vœu que cette initiative de l'un de nos confrères soit suivie dans toutes les manufactures, les ateliers et les bureaux de la ville."

UNE OFFRANDE DE \$6.85
Ceux de nos lecteurs qui prennent la peine d'examiner la liste des souscriptions ont sans doute remarqué une offrande de \$6.85, au nom d'un abonné de Dolbeau. Pourquoi \$6.85? Ce sont les 85 cents qui surprennent en l'occurrence. Pour comprendre comment cela se fait, il suffit de prendre connaissance de la lettre que cet abonné de Dolbeau nous adressait ces jours derniers: "Vous trouverez ci-inclus un chèque accepté au montant de dix dollars, pour lequel vous voudrez bien m'envoyer une douzaine et quart de cartes de souhaits pour Noël et le jour de l'an et que vous voudrez bien choisir pour moi. Vous garderez la différence pour le fonds des pauvres." L'emploi de notre abonné de Dolbeau n'a été que de \$3.15. Voilà comment il se fait qu'il reste \$6.85 pour le fonds de secours de la Maison Ignace Bourget. N'est-ce pas une façon pratique de faire la charité?

UN CITOYEN DE LA RIVIERE-DU-LOUP
C'est non seulement de Montréal mais de tous les coins de la province que des marques de sympathie parviennent au comité. Nous venons de citer le cas d'un habitant de Dolbeau. Un citoyen de la Rivière-du-Loup écrit: "L'enquête sur les refuges à Montréal m'a intéressé, puis ému. Je suis très heureux de la tournure qu'a prise cette enquête. J'ai fort apprécié le premier-Montréal de M. Héroux et ses commentaires sur les précautions à prendre pour éviter le grand incendie rouge. En lisant ces choses, je ne suis pas rassuré car, si Victor Hugo: Donner, riches! L'aumône est le cœur de la prière! Donner, afin qu'on dise: Il a pitié de nous! Afin que l'indigent qui glacent les tempêtes, Que le pauvre qui souffre à côté de vos fêtes, Au seuil de vos palais, fixe un oeil moins jaloux. "L'aumône, à ce temps-ci, est vraiment une prime d'assurance contre les désordres sociaux et, si plus de gens y réfléchissaient, surtout parmi ceux qui préparent les grandes bacchanales des Fêtes ou qui s'y préparent, la situation serait différente. Le pauvre que l'on secourt et qui a dans les yeux des larmes de reconnaissance n'est pas un pauvre hargneux. "Je vous envoie ma modeste obole pour votre refuge de jour et je vous souhaite tout le succès possible. Dans la lettre de ce correspondant, il y a une chose qu'il convient de retenir: "L'aumône, à ce temps-ci, est une prime d'assurance contre les désordres sociaux." Répétons la phrase: "L'aumône, à ce temps-ci, est une prime d'assurance contre les désordres sociaux."

Emile BENOIST
P.S.—L'Aide à la Femme n'a pas encore trouvé de local pour établir son refuge. Nous faisons un nouvel appel à nos lecteurs et à nos lectrices. Il faut que le refuge des femmes ait un domicile et, si possible, un domicile qui ne lui coûte rien. — E. B.

Nos instituteurs laïques

A quelque chose, parfois, malheur est bon. C'est le cas de le dire, je crois, au sujet des articles, bariolés du soir, lettres ouvertes, dissertations, écrits de diverse farine — qui viennent de se publier tant sur nos collègues classiques que sur les instituteurs religieux ou laïques.

Toute cette littérature me semble constituer un petit malheur. C'est du moins ce que je pense, sans prendre la peine de développer ni de prouver cette allégation. J'en détourne même les yeux de mon esprit, pour les jeter avec plus de complaisance sur les avantages que peuvent résulter de toute cette effervescence pédagogique.

Entre autres bons résultats, l'estime qu'il faut faire grand cas de ce que me permet d'appeler la solennelle profession de foi de nos instituteurs laïques. "Oh! personne n'avait besoin de voir leurs sentiments si clairement définis et si fortement exprimés par eux, pour savoir leurs bonnes dispositions. Nous surtout, instituteurs catholiques de la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui connaissons un à un tous les maîtres et toutes les maîtresses de notre vaste organisation scolaire, réclame-moins moins que tout autre la démonstration écrite de la valeur personnelle du corps enseignant primaire. Nous nous réjouissons cependant de ce qu'elle nous ait été fournie, parce qu'elle devient un document officiel de la plus haute portée. Les instituteurs ne sont d'ordi-

Une mise au point de l'A. C. J. C. sur une nouvelle de la "Presse"

Ce prétendu projet de conférences sociales — Des actes plutôt que des discours — Insinuation ridicule et regrettable

La *Presse* d'hier annonçait que l'A.C.J.C., avait offert à S. G. Mar Gauthier d'organiser des conférences populaires dans les paroisses sur la question sociale, afin de lutter contre la propagande communiste. D'après ce journal, Sa Grandeur avait accepté et les Sulpiciens devaient défrayer les dépenses de cette campagne.

M. Joseph Dansereau, président général de l'A.C.J.C., nous adresse à ce sujet la mise au point suivante: 23 décembre 1930

Rédacteur en chef, Le *Devoir*.

M. le Rédacteur, Me permettez-vous une brève mise au point d'une rumeur qui peut nuire à la cause que vous servez autant qu'à l'Association que je représente?

Je puis affirmer que l'A.C.J.C. et ses dirigeants, selon leurs modestes moyens, sont disposés à seconder toutes les initiatives qui tendent à discréditer le communisme et à atténuer la crise du chômage.

La *Presse* du 22 décembre, — sans aucune intention malveillante, je veux bien le croire, — nous attribue un programme tout différent de celui que nous nous sommes tracé, qui ne rencontre pas les directions pleines de sagesse et de charité de Monseigneur l'Archevêque de Montréal et qui, enfin, nous pré-

naire ni vantards ni fort vantés: ils se contentent de faire le bien, beaucoup de bien, dans le silence et comme dans l'ombre; ils ne se montrent guère, ils ne parlent pas souvent d'eux-mêmes. Il est mieux qu'il en soit ainsi qu'autrement.

Mais si, par hasard, il arrive qu'ils se croient attaqués, ne fût-ce que par ricanement ou de fort loin, ils ne peuvent pas ne pas riposter, se défendre, ne pas dire et faire voir ce qu'ils sont véritablement. Ils sont à bon droit très délicats, chatoilleux sur le point d'honneur. C'est qu'ils remplissent une fonction de tout premier ordre, et qu'il n'est d'aucune façon permis qu'on puisse entretenir le plus léger soupçon, ni faire courir le moindre mauvais bruit sur le corps qui a la charge de l'éducation religieuse et morale de la jeunesse et de son instruction.

Or les instituteurs laïques se croyant atteints, ont parlé, ils ont écrit pour dire au public ce qu'ils doivent être et ce qu'ils sont. Ce que les instituteurs laïques doivent être, M. J.-P. Labarre, principal du Plateau, membre du Conseil de l'Instruction publique, nous l'a dit dans sa lettre au *Devoir* du 18 décembre.

M. Gustave Bellefleur, un instituteur de premier ordre et de tout repos, nous montre, lui, ce que sont vraiment ses confrères, en nous racontant ce qu'ils ont fait et ce qu'ils font. Sa preuve, très forte parce qu'on doit juger l'arbre à ses fruits, peut aboutir à ces paroles de M. Bellefleur lui-même: "S'il en est parmi nous qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités, c'est possible — qu'on les chasse! Mais les autres sont consciencieusement honnêtes et on ne peut mieux disposés". (Lettre au *Devoir*, 19 décembre 1930).

Cette formule, à mon dire, conclut tout le débat, en même temps qu'elle indique une ligne de conduite dont la Commission ne s'est jamais départie, tout en y mettant beaucoup de mesure et de charité.

A ces deux documents s'en ajoute un autre, auquel j'accorde encore une plus grande considération. Il nous vient, dit-on, et je le crois, de l'Alliance catholique des Professeurs de Montréal et de proteste, au nom de ses 1,500 membres, contre "des insinuations malveillantes à l'endroit des laïques". Pour réduire ces dernières à néant, les instituteurs laïques font profession "de leur sincère attachement à l'Eglise".

Ils affirment que, chez nous, instituteur "laïque n'a jamais signifié que non congréganiste"; que "leurs justes revendications ne les poussent jamais à des excès..."; que "les laïques estiment les congréganistes et poursuivent avec eux les mêmes buts, sous la gouverne morale de la même Eglise et pour le service des mêmes grands intérêts".

Ils proclament enfin que les instituteurs laïques sont "un corps nécessaire, honnête, sincèrement croyant, surveillé de près, soumis aux autorités ecclésiastiques, désireux et honoré de leur confiance et de celle du public".

Tout cela n'est que l'expression de la plus exacte vérité, et si le m'empresse de relever un à un tous les bons sentiments exposés, c'est pour donner encore plus d'éclat à leur manifestation, c'est pour que le public en prenne meilleure connaissance, qu'on se réjouisse de les voir dans le cœur et sur les lèvres de nos instituteurs laïques, c'est pour que l'Eglise de Montréal et la Commission des écoles catholiques recueillent et déposent dans leurs archives les plus sûres et les plus précieuses documents que de telles déclarations constituent.

Je ne puis que vous adresser mes remerciements pour la bonne hospitalité de vos colonnes et de meure avec les témoignages de ma plus haute et plus sincère considération. Votre tout dévoué, Joseph DANSEREAU, Président de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

Ni l'une ni l'autre n'ont jamais entretenu le moindre doute sur les bonnes dispositions des instituteurs laïques; elles y fondent même leurs plus chères espérances. Mais, pour jouir d'un parfait bonheur, il ne suffit pas de posséder tous les biens, il faut en plus avoir l'assurance de n'en être jamais dépourvu.

Voilà ce que la protestation de l'Alliance catholique garantit, pour ce qui regarde les instituteurs laïques, à la Commission des écoles, à la Société et à l'Eglise, qui s'en réjouissent vivement.

J.-O. MAURICE, ptre, Visiteur en chef des écoles catholiques de Montréal, Montréal, décembre 1930.

Errata

Deux erreurs à rectifier dans le dernier article de M. Esdras Minville (*Devoir* de samedi dernier): Deuxième page, première colonne, troisième paragraphe, sixième ligne, il faut lire: "à la fierté nationale, une vague sentimentalité débouchant dans (et non point sous) l'infatuation et la satisfaction de soi-même".

Même page, bas de la troisième colonne: "C'est par l'art, en effet, nous répète-t-on, que nous nous révélerons à l'étranger", au lieu de la phrase incomplète qu'avait fait imprimer une erreur de transcription.

Les restes du cardinal Mercier

Bruxelles, 23 (S.P.A.) — Les restes du cardinal Mercier ont été transportés, il y a plusieurs heures, de la crypte de l'église cathédrale Saint-Rombaut à une mausolée érigée dans la chapelle du Rosaire, adjacente à la cathédrale. Seuls quelques membres du clergé et Mme Mercier, belle-sœur du cardinal, ont assisté à la translation.

Les Soviets luttent contre l'alcool

Moscou, 23 (S.P.A.) — Avec la coopération de la Société antialcoolique, le gouvernement soviétique est en train de restreindre l'usage des spiritueux en Russie. D'après un haut fonctionnaire, le gouvernement n'entend pas appliquer la prohibition, mais il hausse de plus en plus les prix du vodka. Cependant, l'année dernière, les Russes ont dépensé \$750,000,000 pour le vodka, la bière et le vin.

M. Vien siège jusqu'en février

Ottawa, 23 (DNC). — La démission du Colonel Thomas Vien, de la Commission des Chemins de Fer, a été acceptée par le gouvernement fédéral. Elle prendra effet le premier mai prochain. M. Vien siège jusqu'au premier février et il jouira d'un congé de trois mois avec plein traitement. Son successeur, probablement un avocat canadien-français de la province de Québec, ne pourra pas être nommé avant le printemps prochain.

Un nouveau sénateur américain

Montpellier, Vermont, 23 (S.P.A.) — Le gouverneur John-E. Weeks vient de nommer M. Frank-C. Partridge, de Proctor, sénateur fédéral du Vermont en remplacement de feu le sénateur Frank-L. Greene.

M. THOMAS VIEU

ET LA NOUVELLE ETUDE VALLEE, VIEU, BEAUDRY, FORTIER ET MATHIEU.

M. Thomas Vieu, qui vient de démissionner comme vice-président de la Commission fédérale des Chemins de Fer, a été reçu avocat à Québec en 1905 et il a pratiqué le droit jusqu'en 1925. Il fut élu en 1917 député de Lotbinière à Ottawa et il a été réélu à chaque élection générale jusqu'en 1925 comme député libéral.

M. Vieu fera partie à compter du premier janvier 1931 de la nouvelle étude légale Vallée, Vieu, Beaudry, Fortier et Mathieu.

Cette société continuera les affaires de l'étude Perron, Vallée et Perron dont M. J.-L. Perron, ministre de l'agriculture décédé ces semaines-ci, était le chef.

Cette importante étude fut fondée par feu M. J.-E. Robitoux, plus tard secrétaire de la province et ensuite juge de la Cour supérieure, fit ensuite successivement partie de cette étude: M. Eugène Lafontaine, aujourd'hui président de la Cour d'appel de la province de Québec, feu M. Raymond Préfontaine, jadis maire de Montréal et ministre de la marine à Ottawa, feu M. E.-N. St-Jean, sir Lomer Gouin, M. Charles Archer, aujourd'hui juge de la Cour supérieure à Montréal, M. Alphonse Décarie, M. Thibodeau Rinfret, juge de la Cour suprême à Ottawa, et M. Robert Taschereau, président de la Commission des accidents de travail à Québec.

Avis de décès

BEAUCHAMP-LABRECHIE — A St-Jacques, comté Montcalm, le 23 décembre 1930, est décédé à 90 ans, M. Emma Beauchamp, épouse de feu Joseph-Désiré Labrechie. Les funérailles auront lieu vendredi 26 décembre, à 10 heures du matin. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GRANGER — A Montréal, le 22 décembre 1930, à l'âge de 72 ans et 6 mois, est décédé Urie Granger, ancien marchand de fer, époux d'Elizabeth Connell. Les funérailles auront lieu vendredi 26 décembre, à 10 heures du matin. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAREAU — A Verdun, le 23 décembre 1930, décédé à 59 ans, J.-Hilaire Gareau, époux d'Anna Landier, et père de l'abbé J.-Alcide Gareau, du collège de St-Jean. Les funérailles auront lieu vendredi 26 décembre, à 10 heures du matin. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nécrologie

BARBEAU — A Montréal, le 21, à 19 ans, Juliette Barbeau, enfant de M. et Mme. Joviste Barbeau, née Donald Tremblay.

BOILEAU — A Montréal, le 22, à 38 ans, M. P.-Polydore Boileau, époux d'Amélie Rouleau.

BOUCHER — A Montréal, le 22, François-Paul Boucher, fils de M. P. Boucher.

BOURBONNAIS — A St-Hubert, le 21, à 62 ans, Samuel Bourbonnais, époux de Rosina Bourbonnais.

CARON — A St-Thérèse, le 20, à 53 ans, Oscar Caron, époux de Virginia Desjardins.

CHARLEBOIS — A St-Justine de Newton, le 20, Georges Charlebois.

COLLETTE — Rose-Anna Leveault, épouse de Théodore Collette, à 50 ans.

COUTURE — A Ville St-Pierre, le 21, à 24 ans, Alphonse Couture.

CREPEAU — A Montréal, le 21, à 64 ans, Simeon Crepeau, époux de Léa Boucher.

CREVIER — A Montréal, le 22, à 82 ans, Théodore Crevier, époux de feu Odile Joy.

CUSSON — A l'hôpital du Sacré-Coeur, à 87 ans, Mme Aurélie Robert, épouse en premières nocces de François-Denis, en deuxièmes nocces de William Cusson.

DAGENAIS — A Montréal, le 21, à 73 ans, Josephine Vincent, épouse de feu Adas Dagenais.

DEROME — A Montréal, le 20, à 74 ans, Philomène Valiquette, veuve de feu Théodore Derome.

DESOURDIE — A Montréal, le 23, à 73 ans, Adeline Paquette, épouse de Maurice Desourdrie.

DUBÉ — A la Côte-des-Neiges, le 21, à 51 ans, Honoré Dubé, époux d'Olivine Turcotte.

DUPRESNE — A East-Beiton, le 20, à 68 ans, Emilie Lefebvre, épouse de T. D. Dupresne.

GLADU — A St-Jean, le 20, à 88 ans, Dame Rose-de-Lima Gravel, épouse de feu Michel Gladu.

GODIN — A Montréal, le 21, à 63 ans, Joseph Godin, époux de Philomène Desjardins.

JODOIN — A St-Thérèse, le 21, à 66 ans, Pierre Jodoin.

JOLICOEUR — A Montréal, le 19, à 57 ans, M. Jean-Théophile Jolicoeur, mort, époux de Josephine Huot.

JOLY — A Montréal, le 20, à 23 ans, Elisabeth, fille d'Alphonse Joly, et de feu Béatrice Bourque.

LAGACE — A Montréal, le 22, à 67 ans, M. Adolphe Lagaie, épouse d'Hermeline Lagaie.

LAVALLEE — A Montréal, le 21, à 18 ans, Laurette Duchesne, épouse de Florimond Lavallee.

LECOURES — A Montréal, le 21, à 74 ans, Félix Lecours, époux de feu Félicie Maranda.

LEGAULT — A Montréal, le 22, à 60 ans, Lucie Vandette, épouse d'Hyacinthe Legault.

MERCIER — A Montréal, le 21, à 80 ans, Georges Mercier, époux de feu Théodora St-Jean.

MILLET — A St-Hilaire, le 21, à 63 ans, Fabiola Tremblay, veuve de Gustave Millet.

PAUL-BEAUDRY — A St-Hubert, le 21, à 79 ans, Mme Francis Paul, veuve de Francis Paul et de Victor Beaudry.

O'CONNELL — A St-Hubert, le 21, à 73 ans, M. John Patrick O'Connell, époux de M. Aida Martineau.

PRUD'HOMME — A St-Eustache, le 22, à 70 ans, J.-Louis Prud'homme, époux en premières nocces de Marie Décarie, en deuxièmes nocces d'Emma Oudon.

RACIOT — A Longueuil, le 21 à 23 ans, Juliette Raciote, fille de Napoléon Raciote et de Rosina Fries.

THERRIER — A Montréal, le 21, à 38 ans, M. Pa. Therrier, née Antoinette Lefebvre.

VOLCKAERT — A St-Laurent, le 27, à 39 ans, Adeline Dubreuil, épouse d'Arthur Volckaert.

WARREN — A Montréal, le 20, à 61 ans, M. Louis Warren, inspecteur, époux de Lilie Clément.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Pour clore un débat

Monsieur le directeur,

Le Devoir.
Comment expliquer que Paul Anger, dans le Devoir d'hier, fasse écho sympathique à l'article malheureux de Franc Cyr? Ce dernier a fait une distinction boiteuse pour essayer de se tirer d'un mauvais pas, après tout ce qu'il a dit. "Pardonnez-moi, Messieurs, disent habituellement ceux qui sont obligés de faire machine en arrière, pardon, je ne voulais pas parler de vous, je n'osais jamais y penser, je voulais parler des habitants de la planète Mars." C'est cela une mise au point? Puis, c'est le point final!

Nous avons, dans le Québec, un système d'écoles séparées, à base religieuse, qui fait ses preuves et qui n'est pas appelé à disparaître de sitôt. Les Français de France ne comprennent pas tous cela; ils sont tellement maltraités dans leur pays que quelques-uns d'entre eux sont trop habiles de voir ailleurs des ennemis partout.

La présence de nos instituteurs laïques catholiques, dans nos écoles, organisés comme elle le sont, répond aux vœux de notre Très Saint-Père le Pape et de tous nos évêques, qui demandent la participation des laïques à l'apostolat intellectuel de l'Eglise catholique. Les derniers ouvrages du Père Archambault, S.J., et la dernière conférence de M. Antonia Perrault à Québec, le 13 novembre 1930, sur ce sujet, ont peu de sens, si nos excellents professeurs catholiques doivent être considérés comme de dangereux germes de laïcisme.

M. Paul Anger se condamne lui-même en prenant la défense d'un article comme celui de Franc Cyr. Les rédacteurs du Devoir devraient être tous des religieux? Non, non, Messieurs, nous ne sommes pas capables de faire ce que vous faites si bien.

Nos instituteurs laïques font un bien immense dans la province de Québec. Grâce à eux, nous avons la paix dans la société. Si les congréganistes avaient un monopole dans l'enseignement, seraient-ils mieux? Le "diable y serait" peut-être, parce que le mieux (ou ce que l'on pense être le mieux) gâte souvent le bien. Votre tout dévoué.

Naz. DUBOIS, ptre.
N. D. L. R. — Notre correspondant passe fort loin de la question. Les instituteurs laïques sont indispensables. Personne, chez nous, n'a jamais mis en doute leur utilité, la valeur de leur service et leur haute tenue morale, comme corps.

Ce que Franc Cyr a dénoncé — et ce que nous l'avons approuvé de dénoncer — c'est cet acharnement de la presse jeune à entourer d'une publicité écoeuvante les procès de congréganistes comme le P. Usmar et le P. Nogard.

Que cette presse soit consciente ou inconsciente de l'œuvre qu'elle fait, elle n'en travaille pas moins de fait, elle ne ruine dans l'estime publique les congrégations enseignantes et à hâter l'heure de l'abandon et, parlant de la laïcisation de l'enseignement. Tous ceux qui contribuent à un degré quelconque au succès de ces feuilles, qui les lisent, les font lire, y collaborent, s'associent à leur œuvre démoralisatrice, dénoncée, en ces dernières années, dans les termes les plus énergiques par nos évêques. — P. A.

La police des routes

Saint-Eustache, le 21 déc. 1930

M. le Rédacteur du Devoir,

Montréal.

Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance d'insérer dans vos colonnes, sous la rubrique Lettres au Devoir, la lettre que je viens d'adresser au chef de la police provinciale, et dont vous trouverez inclus la copie.

En considérant la longueur de ma lettre, je crois, respectueusement, abuser de votre hospitalité, mais je vous prie de m'en excuser, pour deux raisons: la première, c'est que je crois rendre service aux automobilistes qui circulent dans la banlieue de Montréal, soir et matin; et la seconde, c'est que le Devoir est le seul journal, qui, par son indépendance, m'offre la garantie que ma lettre sera publiée. Je n'y ajouterais pas de commentaires, elle peut d'ailleurs, de ma part, parfaitement s'en passer. Avec mes remerciements anticipés, veuillez croire, Monsieur le rédacteur, à toute ma considération.

Léon FLIPO

(copie)

A Monsieur le chef de la police provinciale,

Montréal.

Monsieur,

Je me permets de porter à votre connaissance les procédés arbitraires, autant que dangereux, dont usent vos subordonnés à l'égard du public. Voici les faits:

Je passais samedi matin, 20 courant, vers 6 heures trois quarts, en automobile, sur le pont de Cartierville, venant de Saint-Eustache, où je réside, et me dirigeant vers Montréal, quand à environ deux cents pieds du pont, je vis surgir de l'ombre, deux individus, qui, munis de lanternes électriques de poche, se firent au milieu de la route, en faisant avec leurs lanternes, des signaux d'arrêt. L'endroit est désert, à cette heure matinale, et l'obscurité encore grande. A la lueur de mes phares, je distinguai parfaitement les deux individus, en tenue civile, coiffés de paletots relevés, et chapeaux enfoncés sur la tête. Mon premier mouvement fut de freiner, le second, d'accélérer en passant à la hauteur des deux hommes qui n'eurent que le temps de s'écarter pour éviter d'être renversés.

Poursuivant mon chemin, je me trouvais à proximité du champ d'aviation, quand une voiture lancée à vive allure me demanda le chemin. Après m'avoir dépassé, cette voiture ralentit aussitôt son allure, tint le milieu du chemin, tira droit en ce lieu et, avec ses

portières ouvertes de chaque côté, m'indiquait clairement son intention de me barrer la route. Je ne pus qu'arrêter ma machine à quelques pieds de celle qui me précédait. Trois hommes en descendant, et pendant que l'un d'eux ouvrait la portière droite de ma voiture pour y monter, un autre ouvrait celle de gauche, pour me demander pourquoi je n'avais pas arrêté sur injonction de ses signaux. Je demandai à mon interlocuteur quel était, et de quel droit il arrêtait ainsi les voitures circulant sur les routes publiques. Pour toute réponse il sortit de dessous son paletot une plaque métallique, en disant d'une voix aimable: "Commission des Liqueurs". Je lui répliquai que je n'avais pas à arrêter pour des agents de la Commission des Liqueurs, en civil et je le priai de me laisser le chemin libre, ce qu'il fit sans autre observation.

De tout ceci, il résulte, Monsieur le chef de police, que vos subordonnés agissent de façon tout à fait intolérable dans l'exercice de leurs fonctions.

Sans vouloir discuter la légalité de pareils procédés, avouez qu'ils sont, pour le moins, dangereux.

Vous êtes payé pour savoir que les "hold up" sur les routes deviennent de plus en plus fréquents; or, quel est l'automobiliste un tant soit peu prudent, qui eût arrêté sa voiture en de pareilles circonstances?

Peu impressionnable, par tempérament, cet incident ne m'a guère inquiété, mais il m'a fait trouver dans ma voiture, d'autres personnes qui auraient pu subir une fâcheuse répercussion nerveuse.

Me permettez-vous de vous donner mon humble avis?

Que la Commission des Liqueurs juge à propos de faire surveiller, à la pelle des fêles, routes et chemins, il ne m'appartient pas de discuter ses décisions, mais, pour la sécurité du public voyageur, et aussi pour celle de ses employés, qu'elle ait au moins la décence de vêtir ses derniers d'uniformes quelconques, ou, de les faire accompagner d'un policier en uniforme.

De cette façon, on ne les prendra pas pour des bandits de grand chemin et, à leur signal, le voyageur s'arrêtera sans crainte, tandis qu'ils courront, autrement, le risque de se faire tout simplement, et pour le moins, culbuter.

Espérant qu'il suffira d'avoir porté ces faits à votre connaissance, pour que vous donniez les ordres nécessaires à en empêcher le renouvellement, je vous prie d'agréer, Monsieur le chef, de police, mes respectueuses salutations.

Léon FLIPO,

Saint-Eustache,

Comté des Deux-Montagnes.

Remèdes au chômage

Depuis plusieurs mois, je suis assidûment tous les débats à l'égard de la question du chômage et, à mon grand regret, j'ai constaté que l'on n'avait pas encore trouvé rien d'appréciable pour remédier ou adoucir les maux que cause cette calamité.

L'employeur ici les paroles d'un grand et sage médecin de mes connaissances qui me disait un jour: "Avant de donner un remède à un patient, il faut déterminer la cause de son mal. — Je vais m'efforcer ici de démontrer les causes, les auteurs et le remède à apporter, qui, dans mon humble opinion, pourrait soulager la majorité de ces malheureux sans travail."

1. Il y a manque de sagesse et de compétence de la part de la majorité des administrateurs de notre pays tant des gouvernements fédéral et provincial et de notre conseil municipal en matière technique. — Le dernier gouvernement fédéral devait régler la question du chômage dans un très court délai. Il y eut une session spéciale qui n'a donné aucun résultat, ce que l'on pourrait appeler quelques miettes de pain pour le repas d'une très nombreuse famille, et, avant que tous les intermédiaires aient chacun pris leur part de ces miettes, il ne restera presque rien pour les estomacs vides des pauvres chômeurs: première incomptence.

2. Le gouvernement provincial qui, avec tous ses remaniements et retards volontaires, a donné pour raison que telles lois doivent être passées, inutiles comme beaucoup d'autres adoptées dans le passé sous toutes sortes de prétextes, continue d'affamer la population malicieusement; deuxième incomptence et manque de sagesse.

3. La commission municipale qui a formé une commission pour régler et faire combler les estomacs vides dans l'île de Montréal, a nommé des experts: comme tous les membres en majorité qui administrent, ils ne savent quoi faire; on étudie et on fait des plans pour que les travaux soient exécutés le plus prochain. Le chômage dure de plus en plus, mais et personne n'a rien fait pour venir en aide à tous ces malheureux.

Je soumetts donc ici le remède à appliquer à cette calamité, suivant mon humble opinion. Tous nos gouvernements peuvent faire faire de grands travaux dans la province et les municipalités ont grand besoin, mais nous ne pas exécuter ces travaux dans le genre du C. N. R., qui, pour faire les excavations, n'emploie que des excavateurs mécaniques au lieu de faire travailler des hommes avec un pic et une pelle, ce qui donnerait du travail à des milliers d'hommes. — Notre administration municipale, elle aussi, plutôt que d'employer des hommes, se sert de pelles à vapeur.

VERITABLE REMÈDE DE LA FAMILLE
LES
PASTILLES VALDA
SONT INDISPENSABLES pour PRÉSERVER les Organes Respiratoires ou pour SOIGNER les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, etc.

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUMET
54, St. Paul St. Est, Montréal.

comme je l'ai vu en septembre et octobre derniers au Parc Laurier; elle emploie deux excavateurs pour faire du nivellement et des excavations. Dans les rues St-André et Boyer, et à plusieurs endroits, on emploie toujours des pelles à vapeur au lieu d'employer des hommes qui chôment et qui ne demandent pas mieux que de gagner de quoi subvenir aux besoins de leurs familles. Si tous nos gouvernements et municipalités continuaient à se servir de manoeuvres mécaniques et ne faisaient des projets que sur des chiffons de papier, nos ouvriers vont tous crever.

Si Messieurs les administrateurs ne connaissent pas ou seignent d'ignorer leurs devoirs, je les prie de bien vouloir au moins méditer sur les humbles conseils des personnes qui ont connaissance de cause, sinon l'avenir sera très sombre dans notre grand et beau pays.

Il reste donc à vous, bons et méchants administrateurs, d'y penser très sérieusement, car ce qui existe actuellement, j'en ai parlé il y a quelques années, j'en parle avec connaissance de cause, parce que je suis ouvrier moi-même.

Simeon HAMELIN,
6250 Chateaubriand, Montréal.

A propos d'étudiants

Monsieur le rédacteur,
Les journaux de ces derniers jours ont donné le compte rendu d'un "banquet des étudiants" offert mercredi aux élèves de nos deux universités par l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal. A ce propos, je vous prie d'insérer les courtes remarques, suivantes:

En annonçant "le banquet des étudiants"... les publicistes de l'Association ont usé d'une location impropre pour ne pas dire maladroitement. Et cela parce qu'il existe à l'Université de Montréal (dont les étudiants étaient plus spécialement invités) un règlement défendant les banquets. Mais en supposant l'existence de ce règlement, l'expression reste fautive quand même parce que

1. "L'Université n'ayant pas de parti politique", ses membres n'ont pas le droit d'engager leur personnalité officielle d'universitaires dans une organisation politique, quelle qu'elle soit, et que

2. Seuls les étudiants libéraux, (en nombre minoritaire, si je ne m'abuse), avaient été convoqués à ce banquet, bien que plusieurs conservateurs ou indifférents s'y soient aussi rendus à titre de curiosité.

L'on aurait donc dû parler de réception, sauterie, collation, boustifaille, beuverie, dîner maigre agrémenté de discours... offert à un groupe d'étudiants, pardon, de jeunes intellectuels (!) à l'endossement libéral par l'association en question.

J'ai cru cette mise au point opportune, dans l'intérêt de la petite communauté universitaire dont je suis un modeste membre. Je l'aurais voulu moins flâneuse. Je m'en excuse; puisse-elle servir de repoussoir aux intéressants articles dont elle sera l'indigne voisine.

Merci.

Bien à vous,

UN ETUDIANT INDEPENDANT

Le banquet au Dr Roy

M. TASCHEREAU DIT QUE LE CHOMAGE COUTERA \$4,000,000 A LA PROVINCE. CETTE ANNEE — LE PREMIER MINISTRE DEMANDE AUX PATRONS ET AUX OUVRIERS DE S'ENTENDRE AFIN DE TRAVERSER LA CRISE

Québec, 23. — M. L.-A. Taschereau, premier ministre, a déclaré, hier soir, au cours d'un discours prononcé au banquet servi au Château Frontenac en l'honneur du Dr A.-V. Roy, de Lévis, dernièrement nommé au Conseil Législatif, que le chômage coûtera \$4,000,000 à la province, cette année, mais que le gouvernement est content de faire tout ce qu'il peut pour en alléger les conséquences et qu'en cela, il avait été le premier gouvernement à répondre à l'appel fait par les autorités fédérales, le seul gouvernement qui, à l'heure actuelle, ait tenu une session d'urgence pour adopter la législation nécessaire. Mais tout cela ne mettra pas fin à la crise, dit le premier ministre. Ce n'est pas en dépensant des millions de dollars pour soulager le chômage que les beaux jours de prospérité générale reviendront. Il faut, en plus, que l'employeur et l'ouvrier se donnent la main, coopèrent sympathiquement à la solution des difficultés économiques. C'est là le grand problème.

Au cours de son discours, M. Taschereau a aussi déclaré qu'au cours de la semaine, la Providence le permettra, il demeurera dans la vie publique, en dépit de ceux qui pensent qu'il l'a été assez longtemps déjà.

Le banquet réunissait un grand nombre d'amis politiques, principalement de la rive lévisienne. MM. Athanase David et Lucien Cannon étaient présents. L'ex-solliciteur général a déclaré que M. Maurice Dupré avait été pour lui un ami d'enfance et un confrère d'université, et que bien qu'il ne partageait pas ses idées politiques, il

AUBAINES
Choix de croisières offertes à des prix très avantageux

"PRINCE ROBERT"
Bermudes — Jamaïque et Cuba
Trois départs de Boston
20 déc. 1930 — 10 et 31 jan. 1931
14 jours, aller \$140.
et retour

"FORT GEORGE"
et "NARISSA"
St-Thomas — Ste-Croix — Barbades — Trinidad
Onze départs de New-York
6-13-27 décembre — 3-17-24 janvier
7-14-28 février — 7-21 mars
18 jours, aller \$135.
et retour

Dans tous les cas les paquebots servent d'hôtel.

Pour tous renseignements
SERVICE DES VOYAGES
LE DEVOIR
420, Notre-Dame Est
Tél. Harbour 1241 Montréal

Liste complète des croisières d'hiver gratis sur demande

\$10 COMPTANT livrent chez vous ce magnifique DeFOREST-CROSLY

Le "BROCK"
\$10 Comptant \$1.87 par Semaine

\$148

Des tous les cas les paquebots servent d'hôtel.

Pour tous renseignements

SERVICE DES VOYAGES

LE DEVOIR

420, Notre-Dame Est

Tél. Harbour 1241 Montréal

Liste complète des croisières d'hiver gratis sur demande

désirait publiquement lui souhaiter succès dans la vie politique.

M. Cannon félicita aussi M. Bennett d'avoir choisi M. Thomas Chapias comme représentant du Canada à Genève.

M. TASCHEREAU

Le premier ministre fait un bel éloge de M. le Dr Roy, et ajoute qu'il est heureux de voir de nombreux ouvriers de Lévis et de Lauzon à ce banquet et il leur a dit qu'ils peuvent être sûrs que les promesses qu'ils ont faites seront remplies. A Lauzon, dit-il, il y a un bassin de radoub dont on est fier, mais ce qui manque c'est une école, et le gouvernement n'hésitera pas à faire tous les sacrifices possibles pour voir à ce que Lauzon ait cette école.

C'est à ce moment qu'il déclara qu'il en coûtera \$4,000,000, cette année, à la province pour le soulagement du chômage.

Québec s'est placée en avant des autres provinces pour remédier aux difficultés économiques, mais ce qu'il faut surtout pour ramener la prospérité, c'est la bonne entente et la coopération entre employeurs et ouvriers. N'oubliez pas, vous, ouvriers, dit le premier ministre, que ce n'est pas par des moyens artificiels que nous ferons connaître la prospérité. Nous devons tous faire les sacrifices nécessaires, et être prêts à consentir quelque chose.

Nous serons encore une fois la première province à sortir de la crise, comme nous avons été la première à sortir de la guerre. Vous vous rappelez que les autres provinces ont dû passer des moratoriums, tandis que Québec a refusé de le faire et qu'elle a été la première à retrouver la prospérité.

Comment vous attendez-vous, ouvriers que les employeurs et les capitalistes prennent des initiatives et cherchent à développer de nouvelles industries, quand les ouvriers disent, d'une part, qu'ils veulent des journées de travail plus courtes avec le même salaire que pour des journées plus longues. Cela n'est pas possible. Nous avons à faire la concurrence à des pays qui peuvent produire à de meilleurs prix que nous. Prenez, par exemple la Russie, avec son bois meilleur marché, son charbon meilleur marché. Et demandez, il peut se faire que la Russie ait d'autres articles à produire à meilleur compte que nous encore. Comment faire face à la situation à moins que les employeurs et les ouvriers ne s'entendent et ne décident à l'amiable ce qu'il y a à faire. C'est là le problème.

Les anciens de la Faculté des sciences

PREMIERE REUNION GENERALE DE L'ASSOCIATION — ELECTIONS ET FELICITATIONS

Vendredi soir, le 19 décembre, avait lieu à l'Université de Montréal, la première assemblée générale de l'Association des anciens de la Faculté des sciences.

Les élections pour l'année 1930-1931 ont donné les résultats suivants: président, M. Jules Labarre; vice-présidents: M. l'abbé Ovide Fournier, Dr O. Dufresne; secrétaire-trésorier, M. Jacques Rousseau; conseillers: le R. Frère Robert, F. E.C., le R. P. J. Asselin, C.S.V., MM. Joseph Demers, Philippe Montpetit, Jules Brunel et Paul Cartier.

Les possesseurs de certificat ou d'attestation d'études supérieures de la Faculté des sciences sont seuls admis dans l'Association. Celle-ci décide de faire une enquête sur les carrières scientifiques, et de créer un bureau de placement pour ses membres.

Des votes de félicitations sont proposés, au cours de la soirée, aux professeurs Pierre Masson et Ernest Gendreau, dont les noms figurent dans la liste des cinquante-quatre autorités mondiales en matières de cancer; au Dr Georges Baril, pour sa récente mission scientifique à l'Université de Toronto; au Dr Léo Pariseau, pour ses importantes découvertes en diathermie; au Frère Marie-Victorin, pour sa nomination comme membre de la

Commission internationale de nomenclature botanique, créée en août 1930 au Congrès International de Botanique de Cambridge, Angleterre.

Les anciens élèves qui n'ont pu assister à la première réunion sont invités à envoyer leur adhésion au secrétaire de l'Association, M. Jacques Rousseau, Université de Montréal.

DEVENEZ MEMBRES DU CLUB de RADIO DE NOEL CHEZ VALIQUETTE

20 MOIS de CREDIT
Léger Intérêt Additionnel
Pour ce Privilège

\$10 COMPTANT
livrent chez vous ce magnifique DeFOREST-CROSLY

Le "BROCK"
\$10 Comptant \$1.87 par Semaine

Voyez l'ELGIN
Radio-Phonographe Combiné à \$228

Deux Grands Magasins à Votre Service

ne Valiquette

915 Ste-Catherine E. - Harbour 7261
6905 rue St-Hubert - Calumet 7521

LA CAVITÉ
Ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche.
No 1, \$1.00 — No 2, 50c.
Cavité de Luxe faite à Londres
Avec étui et bouchon en ambre, monté en or, \$6.00
Avec sac en chamoulette et bouchon en vulcanite, \$2.50
E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant INCAS SABLE

DR J. D. PAQUIN
CHIRURGIEN-DENTISTE
10 ans d'expérience et de bons services au public.
Le REEL SANS DOULEUR
1297, SAINT-DENIS
Coin Ste-Catherine. L.A.N. 8361

Commission internationale de nomenclature botanique, créée en août 1930 au Congrès International de Botanique de Cambridge, Angleterre.

Les anciens élèves qui n'ont pu assister à la première réunion sont invités à envoyer leur adhésion au secrétaire de l'Association, M. Jacques Rousseau, Université de Montréal.

Pas en train!

Une DOW Stout

vous fera du bien

BRASSERIE DOW, MONTREAL

Demain: MERCREDI, 24 décembre 1930

JEUNE, Sainte Emilienne, vierge
Lever du soleil, 7 h. 42.
Coucher du soleil, 11 h. 21.
Lever de la lune, 11 h.
Coucher de la lune, 5 h. 36.

Pleine lune, le 5, à 7 h. 46 m. du soir.
Dernier quart, le 12, à 3 h. 13 m. du soir.
Nouvelle lune, le 19, à 8 h. 30 m. du soir.
Premier quart, le 27, à 11 h. 5 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 30.
Minimum 10.
Même date l'an dernier 10.
Même date l'an dernier 20.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.04. 11 heures a.m. 30.06.
Midi: 30.05.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Montréal, 1619 St-Denis, Montréal.

Le ministère du travail

M. THOMAS VIEN, S'IL SE FAISAIT ELIRE DANS LEVIS, EN SERAIT LE PREMIER TITULAIRE

Québec, 23 (D.N.C.) — Les dernières rumeurs veulent que M. Thomas Vieu, qui vient de démissionner comme vice-président de la Commission des chemins de fer, se présente à la candidature dans la division électorale de Lévis aux prochaines élections provinciales. De plus, si l'ex-président de la Commission des chemins de fer obtenait le siège laissé vacant par le départ du Dr A.-V. Roy, qui est allé au Conseil législatif, il serait appelé à prendre la direction du nouveau ministère du travail dont la création est annoncée dans les discours du trône.

On se rappelle qu'hier soir au banquet du Dr Roy, M. Taschereau a déclaré aux ouvriers de ce comité que s'ils se trouvaient un bon candidat ils seraient appelés à choisir ainsi le nouveau ministre du travail.

Les chômeurs enregistrés

ILS SONT AU NOMBRE DE 22,007.

Voici le premier rapport de la Commission consultative du chômage au comité exécutif :

Aux membres du comité exécutif: Messieurs:

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport préliminaire suivant sur le recensement des chômeurs tenu ces jours derniers.

52 bureaux d'enregistrement ont été ouverts dont 34 dans les postes de police et les autres en différentes institutions de charité qui ont bien voulu nous prêter leur concours. 22,507 personnes se sont enregistrées soit, 21,461 hommes et 1,046 femmes. Tous les cas ont été enquêtés, et après cette enquête, nous avons trouvé exactement 500 fausses déclarations, 437 chez les hommes et 63 chez les femmes, laissant donc comme enregistré réel de chômeurs 22,007 soit, 21,024 hommes et 983 femmes. Dans quelques jours, nous serons en mesure de vous présenter un rapport supplémentaire qui contiendra les détails suivants:

- 1.— Par état civil: marié, veuf, célibataire.
- 2.— Par religion: catholique, protestant, juif.
- 3.— Par durée de séjour au Canada: a) Né et demeurant au Canada depuis plus de 5 ans, b) Au Canada depuis moins de 5 ans, c) à Montréal depuis juin 1930.
- 4.— Par nationalité.
- 5.— Par occupation ou métier.
- 6.— Par l'âge: a) moins de 21 ans, b) de 21 à 40 ans, c) 41 ans et plus.
- 7.— Le nombre des sans-asile hébergés soit dans les refuges publics, soit les refuges de 10 à 15 sous.

Respectueusement soumis
Le surintendant de l'Assistance publique
A. CHEVALIER
Président de la Commission consultative du chômage.

Dans le cabinet français

Paris, 23. (S. P. A.) — Le Conseil des ministres a comblé aujourd'hui plusieurs vides causés par des démissions récentes. M. Maurice Dormann a été nommé ministre des pensions; M. Ernest Bréant, sous-secrétaire d'Etat pour l'intérieur; M. Etienne Charlot, sous-secrétaire d'Etat pour l'agriculture; M. Jacques Stern, sous-secrétaire d'Etat pour l'éducation physique.

Le gouvernement a renouvelé le mandat de six ans de M. Gabriel Hanotaux au tribunal permanent de La Haye et décerné la Croix de la Légion d'Honneur aux pompiers de Lyon pour leur travail héroïque lors des récents éboulements.

M. Lucien Moraud, directeur du C. N. R.

Québec, 23 (D. N. C.). — Nous apprenons que M. Lucien Moraud, avocat de Québec et professeur de droit à l'Université Laval, sera nommé directeur des Chemins de fer Nationaux.

Pendu à Chatham

Chatham, Ontario, 23. (S. P. C.) — Francis Vandeveld, un Hollandais, âgé de 56 ans, a été pendu la nuit dernière à la prison du comté, pour le meurtre d'un de ses compatriotes nommé Joel Kamoen. Cette pendaison est la première dans cette ville depuis l'exécution d'un Indien en décembre 1806.

L'état de M. Poincaré

Paris, 23. (S. P. A.) — M. Raymond Poincaré se remet aujourd'hui d'une légère congestion pulmonaire qui retardait sa convalescence. L'état du convalescent est si bon que ses médecins ont décidé de ne plus émettre de communiqué avant plusieurs jours.

L'Allemagne craint des manifestations

Berlin, 23 (S. P. A.) — Pour prévenir toute manifestation communiste ou fasciste, la police et la Reichswehr ont reçu l'ordre de doubler de vigilance dans toute l'Allemagne le jour de Noël et jeudi.

Le C.N.R. et M. Savignac

SIR HENRY THORNTON DEMANDE A L'ECHÉVIN DE SAINT-DENIS S'IL A REELLEMENT PORTE LES ACCUSATIONS QU'ON RAPPORTE AU SUJET DES EXPROPRIATIONS DU C. N.R.

Sir Henry Thornton, président des Chemins de fer nationaux, a envoyé la lettre suivante à M. J.-M. Savignac, échevin et membre du comité exécutif:

"M. l'échevin J.-M. Savignac,
Hôtel de ville,
Montréal, P.Q.

"Monsieur,
On rapporte dans la presse et ailleurs que, parlant devant une assemblée de citoyens de Saint-Paul de la Croix, Ahuntsic, dans la soirée de lundi, le 22 décembre, 1930, vous avez fait cette allusion aux hauts fonctionnaires du Canadian National au sujet de l'achat de propriétés pour les terminus de Montréal:

"De cette somme, dix millions de dollars ont déjà été dépensés pour expropriations. Pensez-vous que cet argent est allé dans les poches des amis des autorités du C. N.R."

On rapporte aussi que vous avez laissé entendre que le Chemin de fer national du Canada avait acheté des propriétés "d'amis" à un prix "dix fois plus élevé que celui de l'évaluation municipale".

Veillez, s'il vous plaît, me dire si vous avez, oui ou non, fait ces déclarations, et sinon, ce que vous avez dit.

J'envoie une copie de cette lettre aux journaux.

Votre tout dévoué,
(signé) Sir Henry THORNTON, président.

La guerre entre ces deux commissions

La Commission des liqueurs de la province de Québec a déclaré la guerre à la Commission des liqueurs de la province d'Ontario. Un nommé Bradley, qui était venu à Montréal pour épouser une jeune fille, s'est fait arrêter hier soir à l'un de nos hôtels les plus sélects à la suite de perquisitions faites par les agents de notre Commission des liqueurs. Ils l'ont trouvé en possession d'une bouteille de liqueurs achetée légalement en Ontario. Bradley a passé la nuit en prison au lieu d'aller voir sa fiancée comme il s'était proposé de le faire.

Lorsqu'il a comparu ce matin devant le juge Enright, il a protesté de son innocence et le juge a fixé un cautionnement de \$200.

Des dommages au Crédit-Foncier

Paul Walsh, l'un des principaux intéressés dans l'affaire de distillerie illicite découverte ces jours derniers dans un édifice de la rue Saint-Paul ouest, a comparu ce matin devant le juge Enright sous l'accusation d'avoir causé des dommages à la propriété du Crédit-Foncier Canadien pour une somme de \$3,000.

C'est en installant les machines destinées à fabriquer des liqueurs illicites que les ouvriers ont pratiqué des trous et des ouvertures dans les murs et les planchers de l'entrepôt loué par le Crédit Foncier.

Walsh a protesté de son innocence et son procès a été fixé au 30 courant.

La mort du R. P. Marcus

Changhaï, 23 (S. P. A.) — On vient d'apprendre les circonstances de la mort du R. P. Marcus, missionnaire catholique que des communistes chinois ont tué dans la province de Hou-Pé récemment. Les communistes se sont emparés de la missionnaire comme il essayait de reprendre ses vêtements sacerdotaux et ses vases sacrés, qu'il avait laissés à la mission en tentant d'échapper aux envahisseurs. L'ayant dépouillé de ses vêtements, les communistes l'ont cruellement battu, puis ils l'ont aveuglé au moyen de chaux et enfin, ils l'ont lentement étranglé.

Elle déménagera

Il appert que la Commission métropolitaine a reçu avis de déménager ses bureaux. Elle ira s'installer au no 14, rue Saint-Jacques.

Assermentation des ministres ontariens

Toronto, 23 (S. P. C.) — Les deux nouveaux ministres sans portefeuille d'Ontario, MM. H. C. Scholfield, député de Toronto-Saint-Georges, et M. Paul Poisson, député d'Essex-Nord, ont prêté le serment d'office au palais législatif aujourd'hui. Le lieutenant-gouverneur Ross a présidé la prestation. Le premier ministre Henry et les autres membres du cabinet étaient présents.

Les souhaits de M. Savignac

M. J.-M. Savignac, membre du comité exécutif, offre ses meilleurs souhaits de Noël et de nouvelle année à ses électeurs et au public.

M. l'échevin Lamarre offre aussi les mêmes souhaits.

Quatre enfants brûlés vifs

LES VICTIMES ETAIENT AGÉES DE 8 ANS, 6 ANS, 5 ANS ET 18 MOIS — ELLES PERISSENT DANS L'INCENDIE DE LEUR MAISON, A SAINT-CAMILLE DE WOTTON — LE PÈRE, M. EUGÈNE LECOMTE, ET SON FILS AINÉ, N'ONT PU REUSSIR A LES SAUVER DU BRASIER — CINQ PARVIENNENT A S'ÉCHAPPER

Sherbrooke, 23 (D.N.C.) — Quatre jeunes enfants ont péri de bon heure hier matin dans l'incendie de leur maison à Saint-Camille de Wotton.

Les victimes sont les enfants de M. Eugène Lecomte: Florence, âgée de huit ans; Madeleine, âgée de six ans; Gaston, cinq ans, et Raymond, dix-huit mois. Elles ont été cernées par les flammes dans une des chambres où elles reposaient encore et n'ont pu être sauvées malgré les efforts surhumains du malheureux père et de son fils aîné, Bertrand, âgé de 16 ans, qui se sont lancés à deux reprises dans le brasier et n'ont pu parvenir jusqu'à la chambre où se trouvaient les enfants dont les cris déchirants réveillaient tous les échos.

On attribue l'origine des flammes à une cheminée surchauffée. Hier matin, vers cinq heures et demie, le père, M. Eugène Lecomte, avait allumé, selon son habitude, le poêle de la cuisine pour aller ensuite faire le train dans l'écurie. Durant son absence, le foyer du poêle s'est embrasé plus rapidement qu'à l'ordinaire, suppose-t-on, et le feu s'est engagé dans le tuyau de la cheminée. Sur ces entrefaites, l'ainé des enfants, Bertrand, a été réveillé soudain par l'odeur acre de la fumée; il se précipita aussitôt dans la cuisine pour chercher à éteindre les flammes qui avaient déjà fait des progrès alarmants.

Il courut dans les chambres réveiller les enfants au nombre de neuf qui dormaient encore. Les plus âgés se sauvèrent à l'extérieur pendant que Bertrand cherchait, à travers la fumée et les flammes, à se rendre dans la chambre des plus jeunes. Il ne put y parvenir et revint à l'extérieur au moment où son père, averti par un de ses enfants, accourait en hâte vers la maison en flammes. Le père se jeta seulement dans le brasier ainsi que son fils Bertrand pour aller sauver les plus jeunes encore emprisonnés dans leur chambre. Tous deux furent repoussés dans leur tentative et durent revenir au dehors, ils firent encore une nouvelle tentative mais en vain, et c'est alors que les cultivateurs des environs, attirés par l'incendie, empêchèrent le malheureux père de se jeter de nouveau dans le brasier car il aurait couru à une mort certaine et inutile.

Les enfants se trouvaient seuls car leur mère est morte il y a quelques années.

Les flammes ont consumé de fond en comble la maison et dans les ruines fumantes on a commencé à fouiller les débris à la recherche des cadavres des quatre petites victimes.

Le gouverneur du Pendjab est blessé

Lahore, Inde, 23 (S. P. A.) — Un jeune homme qu'on croit venir du Pendjab a tiré six coups de revolver sur sir Geoffrey de Montmorency, gouverneur du Pendjab, au cours d'une cérémonie universitaire, aujourd'hui, infligeant de légères blessures à sir Geoffrey, à une femme-médecin et à deux policiers de police. Blessé superficiellement à une hanche et à un bras, sir Geoffrey est allé se faire panser à l'hôpital puis il est retourné à pied, cigarette aux lèvres, à sa résidence. Toutefois, à la demande des médecins, il s'est allié. Le jeune homme a été arrêté, avec un compagnon. Il paraît que l'un d'eux est un étudiant de l'institution où avait lieu la cérémonie.

L'escadrille italienne repart

Kenitra, Maroc français (SPA) — L'escadrille d'hydravions italiens qui se rend d'Italie à Rio de Janeiro a quitté Villa Cisneros entre 8 et 9 heures ce matin. Rio de Oro sera leur prochaine escale le long de la côte africaine. Les aviateurs bénéficieront d'une belle température.

S. G. Mgr Deschamps

Sa Grandeur Mgr E.A. Deschamps, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, célèbre aujourd'hui le 31ème anniversaire de son ordination sacerdotale. Mgr Deschamps fut ordonné le 23 décembre 1899 des mains mêmes de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési.

Quatre nouveaux ministres en Grèce

Athènes, 23 (S. P. A.) — Le premier ministre Venizelos a distribué aujourd'hui trois portefeuilles qu'il gardait provisoirement, ceux de la Guerre, de la Santé et de l'Aviation. Il a remis le premier au général Katschakes, le second au général Zannas. Les trois généraux étaient sous-secrétaires d'Etat pour leur ministère respectif. M. Venizelos a aussi nommé un nouveau ministre de la marine dans la personne de M. Pericles Argyropoulos, qui a déjà possédé le portefeuille de la marine.

L'égout de \$7,500,000

LA FOUNDATION CONSTRUCTION EST LA PLUS BASSE SOUMISSIONNAIRE AVEC \$470,042 — LES TRAVAUX DE TRANCHÉES AU PIC ET A LA PELLE

Le comité exécutif a ouvert, à midi, les soumissions pour la première section des travaux de l'égout collecteur de \$7,500,000. Ce premier contrat intéresse la section comprise sur le boulevard Perras entre les rues Lille et Currotte. La plus basse soumission est celle de la Foundation Construction Company, avec \$470,042.

Le comité exécutif est à étudier une question importante sur ce dernier point. Ce serait de donner \$150,000 au plus bas soumissionnaire, en l'occurrence la Foundation Construction Company afin qu'elle fasse faire les travaux de tranchées au pic et à la pelle. Actuellement la machinerie des compagnies de construction est tellement perfectionnée, qu'elles peuvent exécuter de gigantesques travaux sans employer de main-d'œuvre importante. Or, la ville veut que les ouvriers travaillent et elle préfère donner l'argent pour le faire travailler, que de le secourir directement, ce qu'aucun ouvrier n'aime. Ces travaux sont les premiers qui seront entrepris dans l'exécution du gigantesque égout collecteur.

M. Taschereau à Montréal

LE PREMIER MINISTRE DÉCLARE QUE LES NÉGOCIATIONS AU SUJET DES CHUTES DE CARILLON NE SONT PAS TERMINÉES

M. L.-A. Taschereau se trouvait ce matin aux bureaux du gouvernement où il a reçu les journalistes selon son habitude. Il a été question de la nouvelle publiée dans les journaux où il était dit que le gouvernement fédéral avait concédé les chutes de Carillon à la Shawinigan Water and Power pour la partie québécoise et à l'International Paper pour la partie ontarienne. M. Taschereau répond que des négociations sont en voie, mais qu'il n'y a encore rien de définitif. L'Ontario serait particulièrement anxieux de développer cette énergie électrique. Il faudrait probablement, ajoute M. Taschereau, le concours des trois gouvernements pour régler la question. C'est aux provinces qu'il appartient de faire ces concessions, avec l'approbation du gouvernement fédéral qui est intéressé à cause d'un vieux canal.

A une question, M. Taschereau répond que certains intéressés sont en pourparlers avec le gouvernement, mais qu'il n'y a pas eu de démarches officielles de fait depuis les dernières élections fédérales. Le gouvernement de la province n'est entré en négociations ni avec l'Ontario ni avec Toronto à ce sujet.

UNE DELEGATION

Le premier ministre a reçu une délégation, dont faisait partie le sénateur Macdonnell, l'abbé McShane et M. Dillon, qui est venue lui demander un octroi pour le Catholic High School de Montréal.

L'île de Montréal subit un blocus

Les agents de la Commission des Liqueurs surveillent étroitement toutes les routes qui conduisent dans l'île de Montréal. Ils arrêtent toutes les automobiles et les fouillent pour empêcher les liqueurs de fabrication illégale d'entrer sur l'île pendant la période des fêtes. Comme c'est la première fois qu'on relève un tel blocus, il est à présumer que les officiers de la Commission ont été informés qu'il se fabrique des liqueurs alcooliques quel que soit dans les campagnes et qu'on allait tenter de les importer dans l'île de Montréal où la demande pour ces sortes de produits est très grande.

La surveillance s'exerce particulièrement du côté du nord, aux points Viau et Lachapelle. Le chef Lalonde lui-même s'est fait arrêter dimanche soir. Naturellement, lorsqu'on a reconnu son identité, les fouilles ont été de courte durée.

Des automobilistes se sont plaints d'avoir été arrêtés la nuit, sur des routes désertes, par des officiers en civil qui auraient tout aussi bien pu être des bandits. Certains d'entre eux ont failli se faire écarter par les conducteurs qui ne sont pas toujours prêts à se rendre aux invitations des inconnus qui leur font des signaux avec des lanternes sourdées.

Le chef Lalonde a déclaré qu'il n'a rien à faire avec la police de la Commission des Liqueurs qui est une organisation indépendante. Il n'a pas nié que la pratique d'arrêter les automobilistes la nuit sur les routes désertes est fort dangereuse pour les officiers de la Commission.

Ce sont les chefs qui seraient à blâmer en cas d'accident, ce qui ne pourra manquer de se produire pour peu que cette pratique se continue. Les automobilistes n'ont pas à prendre de risques inutiles en arrêtant devant des individus impossibles à identifier la nuit sur les routes désertes. Tant pis pour les officiers, s'ils risquent ainsi leur vie alors qu'ils leur serait facile d'exercer une surveillance plus intelligente.

Des travaux importants

LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR INAUGURERONT LE 2 JANVIER, L'AILE NOUVELLE DE LEUR NOUVEAU JOLIETTE. — SCOLASTICAT ET MAISON DE RETRAITES FERMÉES. — L'ÉCOLE NORMALE DE RIGAUD. — RESTAURATION DE LA RÉSIDENCE PROVINCIALE DE LA COMMUNAUTÉ.

Les Clercs de St-Viateur inaugureront, le 2 janvier prochain, à Joliette, l'aile nouvelle qu'ils viennent d'ajouter à leur noviciat. C'est ce que nous a fait connaître le R. P. Latour, provincial de la communauté, au cours d'une entrevue, ce matin. Le Père provincial nous a parlé en plus des travaux divers exécutés au cours de l'année et nous a révélé les projets en marche.

L'aile qui sera ajoutée au noviciat sera destinée à l'hospitalisation des vieux religieux et des malades. L'infirmerie comportera tout le mécanisme la plus moderne et sera pourvue presque aussi bien qu'un hôpital. Il y aura espace séparé pour les malades de maladies contagieuses, et solarium séparé également. L'architecte était M. E. Larose et l'entrepreneur M. O. Jolbert. Le coût de la construction s'est élevé à \$90,000. C'est S. G. Mgr Papineau, évêque de Joliette, qui présidera la cérémonie. Le noviciat est situé tout près de la cathédrale, à l'endroit même où se sont établis les trois Clercs de St-Viateur, venus de France en 1847.

SCOLASTICAT DE THEOLOGIE

A Joliette encore avait eu lieu, au cours de Pêté dernier, l'inauguration du Scolasticat de Théologie des Clercs de St-Viateur. Ce scolasticat comprend cinq étages, et est construit avec la pierre même de la carrière qui se trouve située sur le terrain des religieux. Cette pierre est d'une belle qualité et la plupart des édifices de Joliette sont construits avec cette pierre.

Le nouveau scolasticat peut loger 50 étudiants et comprend en même temps la Maison des Retraites Fermées. Cette maison peut recevoir 30 retraitants à la fois. Elle a été inaugurée en novembre par le premier contingent de retraitants: les frères de la banque du nord de Montréal. M. l'abbé Philippe Perrier qui est professeur de théologie au scolasticat, a prêché la retraite. Plusieurs autres retraitants ont eu lieu depuis.

Cette nouvelle maison a été construite d'après les plans de l'architecte G.-A. Monette, et le contrat des travaux en avait été donné à Damien Boileau, limitée. Elle est à l'épreuve du feu.

A RIGAUD

Une autre construction entreprise par les Clercs de St-Viateur est celle de la future École Normale de Rignaud. Cette école deviendra l'une des Écoles normales des Frères Enseignants. Elle porte le nom, à l'heure actuelle, de Scolasticat des Frères Enseignants, mais elle est destinée à devenir, aux termes du projet de loi soumis au Conseil de l'Instruction publique et approuvé par lui, une école normale. Sa construction est terminée, à l'exception des travaux intérieurs, tels que planchers et murs. Elle offrira de l'espace pour 100 étudiants. C'est le défaut d'argent, a fait observer le Père provincial, qui a empêché de la construire plus grande. Le projet initial la destinait à recevoir 125 élèves. Elle se compose d'un corps principal de près de 200 pieds de façade avec deux ailes de 100 pieds de profondeur; l'un réservée pour les salles de réception et de récréation, pour les laboratoires de physique et de chimie, pour le studio de dessin, pour la bibliothèque et le musée, et l'autre pour la chapelle et les chambres des étudiants. Les bureaux d'administration et de la direction sont situés dans le corps principal.

Attendant à cette école, se trouve le couvent des Petites Filles de St-Joseph, religieuses qui desservent la maison.

L'inauguration de cette nouvelle école aura lieu au cours de Pêté prochain et Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, présidera la cérémonie. La prise de possession de l'école aura lieu le 20 juin. Cette construction coûtera environ \$275,000. Les architectes furent MM. Viau et Venne, et les entrepreneurs Dansereau et Dansereau.

A MONTREAL

Les Clercs de St-Viateur ont décidé de procéder à des travaux de restauration de la résidence provinciale de la rue St-Viateur, Outremont. Ces travaux comprendront l'embellissement de l'extérieur et la transformation de l'intérieur. Comme l'a expliqué le R. P. Latour, la résidence provinciale d'aujourd'hui fut construite en 1894, et se trouvait flanquée en plein champ. La maison n'avait été construite que temporairement et devait servir plus tard à des fins d'ateliers. Les projets initiaux furent changés et cette maison demeura la maison centrale de la communauté. Elle présente plutôt l'aspect d'une forteresse que d'un château, a dit en souriant le Père Latour, et il est probable que beaucoup se réjouiront de la décision que nous venons de prendre.

Afin de procéder à ces travaux, les religieux qui occupent cette maison devront aller frapper à la porte d'autres maisons de la communauté. Les 40 étudiants qui s'y trouvent iront à Rignaud et les autres à Joliette ou autres maisons. Ces étudiants suivront ensuite les cours de l'École Normale de Rignaud et la Résidence Provinciale sera aménagée.

Une somme de \$2,000 pour le refuge Ignace Bourget

La commission consultative du chômage à sa réunion tenue hier le 22 courant, recommande qu'une somme de \$2,000 à même le montant de \$100,000 voté par le conseil à sa réunion du 11 novembre dernier, soit votée au conseil central de la société St-Vincent-de-Paul pour le refuge Ignace Bourget.

Le fonds de secours de la Maison Ignace Bourget

Nous continuons d'inscrire les souscriptions au fonds de secours de la Maison Ignace Bourget.

Les trente-deux premières		Un vicar de frubourg	5.00
souscriptions	\$451.00	Anonyme	2.00
Mme Alex. Prud'homme	15.00	Conférence de la section	
Deux amis de l'oeuvre	100.00	Saint-Paul de la Saint-	
Une amie des pauvres	2.00	Vincent de Paul	15.00
Une amie des pauvres	1.00	M. Ernest Guilmette	25.00
Mlle Claire Vanier	2.00	Un abonné de Dolbeau	6.85
Un vicar de St-Edouard	10.00	Un citoyen d'Outremont	10.00
Une admiratrice	1.00	M. Neveu	2.00
Un ami de l'oeuvre	15.00	Dr Chs-Henri Dumais	1.00
L'abbé Laurent Charron	5.00	Elisabeth-M. Desaulniers	25.00
Sénateur F.-L. Belque	25.00	Cercle d'étude Marie de	
Un anonyme de Vaudreuil		l'Incarnation (pour jeunes	
Station	2.50	filles) les Trois-Rivières	2.50
Anonyme	10.00	Abbé L. D.	5.00
Un anonyme d'Outremont	2.00	Anonyme	25.00
Un prêtre du diocèse de		Anonyme	1.00
Montréal	25.00	Anonyme	10.00
M. L.-N. Larue	2.00	M. Georges Tremblay	2.00
Mme Josaphat Charest	10.00	M. Paul-E. Belque	10.00
M. et Mme Ed. Marceau	10.00	M. G. Bellefleur	2.50
M. F.-A. Gauthier	10.00	Cercle St-Henri de l'Assoc-	
Un anonyme	5.00	Voyageurs de Commerce	
Fraternité de Saint-Antoine		de Canada	6.00
de St-François	25.00	M. J.-E. Fontaine	10.00
Un anonyme	10.00	M. J.-Paul Lacaille	5.00
M. A.-R. Ranger	5.00	M. Henri-G. Pénin	10.00
M. R. Grandchamps	2.00	M. Art. Champagne	15.00
Un autre médecin de fau-		La Congrégation de Notre-	
bourg	10.00	Dame	50.00
Conférence Bourget de la		Fraternité Saint-François	
Saint-Vincent de Paul,		du Tiers-Ordre Francis-	
Université de Montréal	10.00	cain	25.00
A priest from somewhere		Anonyme	25.00
around Sherbrooke		M. Léon Bissonnet	10.00
Un professeur du Collège		La Boulangerie I. Caron	5.00
de Montréal	10.00	Chas. Desjardins Co. Ltée	15.00
Un professeur du		Un anonyme	5.00
Collège de Montréal	5.00	Un anonyme	5.00
Un vicar	10.00	Les élèves de Montréal du	
Le denier de la veuve	5.00	Séminaire de Joliette	5.00
Pour le refuge Bourget	2.00	Anonymous	1.00
M. Stanislas Jarry	5.00	Comité central de l'A.C.I.C.	15.00
Mme et Mlle Larsen	10.00	Un photographe	2.00
Les élèves d'un pension-		M. A. Beauchamp	5.00
nat	10.00	Un cultivateur de Sainte-	
Un anonyme	10.00	Rose	2.00
M. Gordien Ménard	3.00	Total	\$1256.65
M. L.-N. J. Dupuis	10.00		
Les employés de l'impri-			
merie du Messager	35.00		

IL Y A QUINZE ANS

LE DEVOIR DU JEUDI 23 DECEMBRE 1915

Dans un article en marge de l'assession de M. Lloyd George, membre du cabinet britannique, que par suite de l'attitude de ses ouvriers la Grande-Bretagne ne peut pas fournir les munitions suffisantes à ses troupes, M. Bourassa écrit que ce fait impose au gouvernement canadien le devoir suivant: "Cesser d'envoyer les canadiens à la boucherie tant que les ouvriers anglais ne seront pas décidés à se rendre à l'humilité de fournir aux soldats de l'Empire les armes et les munitions dont ils ont absolument besoin pour combattre dans de bonnes conditions."

D'après une dépêche de Rome, les Alliés prévoient une forte expédition de troupes turques et allemandes en Egypte.

Petite vie des saints

23 DECEMBRE — SAINT SERVILE, CONFESSEUR

Servile était un pauvre infirme, paralysé depuis son enfance. Il ne pouvait rester assis ni debout, ni porter la main à la bouche, ni se tourner dans son lit, ni faire aucun mouvement. Sa mère et son frère l'assistaient et le portaient chaque jour sous le portique de l'église Saint-Clement à Rome. Pour vivre, Servile n'avait que les aumônes qu'il recevait des passants.

Cependant, sur ces précieuses ressources, il épargnait encore de quoi fournir aux besoins de plusieurs pauvres. Sa patience, sa douceur, sa pitié faisaient l'admiration de tous. Jamais même dans les crises les plus douloureuses, une plainte ne sortait de sa bouche. Il louait Dieu et le remerciait de tout ce qu'il lui envoyait, se remettant entre ses mains paternelles.

Sentant que sa fin approchait, le pieux mendiant conjura les pauvres et les pèlerins qu'il avait coutume d'assister, de prier et de réciter des psaumes autour de lui et il joignit sa voix mourante à celle des autres. Tout à coup, Servile s'écria: "Faites silence; n'entendez-vous pas cette douce mélodie qui résonne dans les cieux?" C'étaient des Anges qui venaient chercher cette âme si patiente et si humble pour l'introduire au séjour de l'éternelle récompense. (590).

Commande de matériel roulant du Pacifique Canadien

Le Pacifique Canadien vient de placer une commande pour la construction de 55 wagons à voyageurs et de 425 wagons de fret et de service, a-t-on appris ici aujourd'hui.

Pour sa part, la Canadian Car and Foundry Co. construira dix wagons à bagages et à messageries et les bâtis en acier de 45 autres wagons à voyageurs, dont la construction intérieure sera complétée aux usines Angus de la compagnie à Montréal.

Quarante-cinq wagons à charbon et 35 wagons à bascule, actionnés par l'air comprimé, seront construits par la Canadian Car and Foundry, tandis que 250 wagons réfrigérateurs seront construits par la National Steel Car Co. et 100 wagons-plateforme par la Eastern Car Co.

En plus, trois chasse-neige et 25 wagons-réservoirs seront construits aux usines de la compagnie.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241).

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 21 janvier 1931 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années à compter du 1er janvier 1931.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux du Post de BEAUFORT, HARBOR 202, et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, le 20 décembre 1930.

CANADIAN GOVERNMENT MERCHANT MARINE, LTD.

A vendre par soumission

Des soumissions cachetées seront reçues par le soumissionnaire, comme agent des propriétaires à 384, rue Saint-Jacques, Montréal, jusqu'à midi le 30 décembre, 1930, pour l'achat des vapeurs suivants, soumissions qui devront être basées sur l'acceptation des vapeurs respectifs dans leur état actuel et où la part des BEAUFORT, HARBOR 202, et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

"CANADIAN PIONEER" — A Halifax, N.E.
"CANADIAN SEIGNEUR" — A Vancouver, C.A. après le 20 décembre.
"CANADIAN MILLER" — Capacité assurée poids lourd 8390 tonnes, construit en 1919.
"CANADIAN PIONEER" — Capacité assurée poids lourd 8408 tonnes, construit en 1919.
"CANADIAN SEIGNEUR" — Capacité assurée poids lourd 8391 tonnes, construit en 1919.
"CANADIAN MILLER" — A St-Jean, N.B., capacité assurée poids lourd, 8399 tonnes, construit en 1919.

Les soumissions peuvent être faites pour un des trois vapeurs ou plus, et devront être accompagnées d'un chèque au montant de cinq pour cent (5%) du chiffre de la soumission fait payable à l'ordre de la Canadian Government Merchant Marine Limited et accepté par une banque à charte du Canada.

Les intéressés pourront, en s'adressant au soumissionnaire, voir les plans et devis des vapeurs et obtenir tous les renseignements quant à la date certaine de livraison. Les noms des vapeurs devront être changés avant que le transport en soit effectué.

R. H. TEARLE, Gérant général.
Canadian Government Merchant Marine Limited.

Une thèse d'agrégation

M. le Dr Antonio Barbeau, assistant-professeur de physiologie à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, vient de soutenir avec succès sa thèse d'agrégation devant un jury qui se composait de MM. les Drs E.-G. Asselin, Albert Lesage, et G. de Bellefeuille. Le Dr Louis de Lotbinière Harwood, doyen de la Faculté, était aussi présent, et il dit quelques mots.

M. Barbeau avait choisi comme sujet de sa thèse: "Les fréquences des réflexes nerveux au cours des réflexes de flexion".

M. le Dr Asselin, président du jury, a félicité M. Barbeau de la façon avec laquelle il avait soutenu sa thèse et il a ajouté qu'il avait traité avec clarté et facilité un sujet naturellement ardu. Les membres du jury ont aussi posé des objections auxquelles le Dr Barbeau a répondu avec précision.

Le Dr de Lotbinière Harwood a fait observer qu'il y a quelques années, les jeunes n'avaient pas osé de pousser les recherches scientifiques aussi loin que l'a fait M. Barbeau et il invite les jeunes à développer cet esprit.

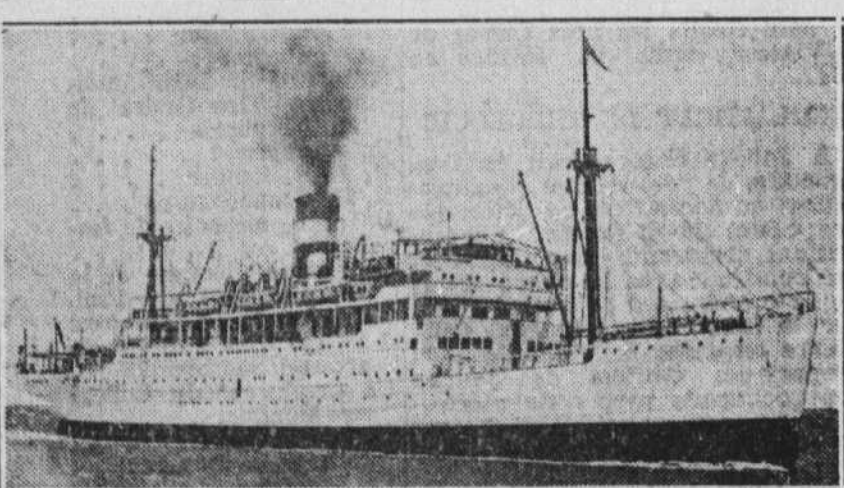
L'ambassadeur Kollantay

Stockholm, Suède, 23 (S.P.A.). — Le retour à Moscou de Mme Alexandra Kollantay, l'ambassadrice des Soviets en Suède, est considéré par le journal "Nya Dagbladet" comme un simple rappel. Les autorités soviétiques ne seraient pas satisfaites des résultats obtenus par Mme Kollantay à Oslo.

Nouveauté

Nous venons de recevoir les Ebauches critiques du R. P. M.-A. Lamarche, O.P. Ce volume a obtenu le prix David de 1930. Il serait intéressant d'insister sur sa valeur: le P. Lamarche est universellement connu et le jury du prix David n'a fait que ratifier le sentiment du public en lui décernant un prix.

Ebauches critiques est en vente au prix de 75 cents franco au Service de Librairie du Devoir.



Le "LADY SOMERS", du service des Antilles de la "Canadian National Steamships", vient de subir d'importantes améliorations, qui lui permettent de loger un plus grand nombre de passagers. Un autre paquebot de la C.N.S., le "Lady Rodney" subit présentement des améliorations de même nature.

A. C. J. C.

MARDI, 23.

Comité central: assemblée régulière à huit heures, à la maison des Oeuvres, 4244 Papineau.

Cercle Plessis: assemblée régulière à huit heures: les travaux seront donnés par l'aumônier M. l'abbé Valois et par M. Marc Beaulieu; on traitera du cinéma.

MERCREDI, 24.

Cercle Saint-Stanislas: réunion régulière à 8 h. 30.

SAMEDI, 28.

Comité régional: assemblée régulière, à 8 heures.
DIMANCHE, 29. — Cercle Saint-Viateur: assemblée régulière: M. Albert Prévost présentera un travail sur l'énergie morale et l'énergie physique.

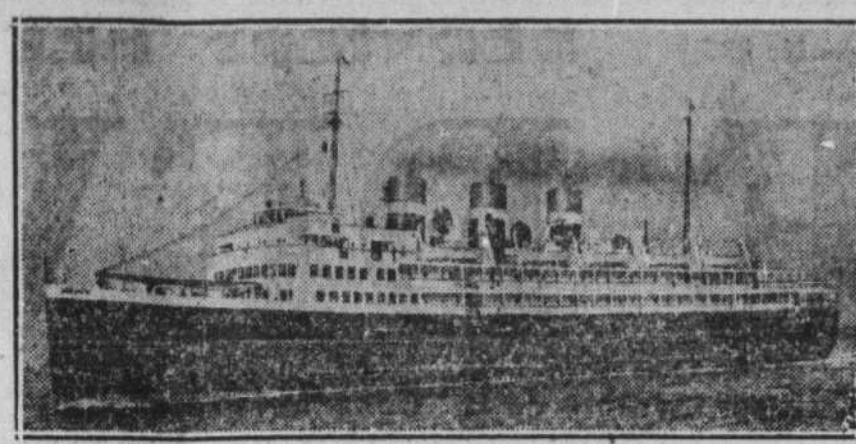
Nos souverains à Sandringham

Londres, 23 (S.P.A.). — Le roi et la reine ont quitté hier leur palais de Buckingham afin de passer le temps de Noël à Sandringham selon leur habitude. Leurs Majestés auront pratiquement toute leur famille autour d'eux. Le duc et la duchesse d'York doivent s'y rendre avec la princesse Marguerite-Rose, née cette année, et la princesse Elisabeth.

Le roi et la reine assisteront comme d'habitude à l'office du matin dans le temple de Sandringham. Il est probable que le roi et ses fils consacreront une partie de l'avant-midi à la visite des étables et des chenils. Une journée ou deux avant Noël, la reine présidera à la distribution des cadeaux aux tenanciers du domaine.

Avis des postes

Le maître de poste de Montréal désire informer le public que, commençant mercredi matin, le 24 courant, un service de distribution à domicile, par facteurs, sera inauguré à l'Abord-à-Plouffe, Laval-des-Rapides, et Pont-Viau, Qué.



Le "PRINCE ROBERT", nouveau paquebot de la Canadian National Steamships destiné à son service de la côte du Pacifique, est à la fois très rapide et très luxueux. On sait que deux autres paquebots de la même classe que le précédent, le "Prince Henry" et le "Prince David" sont affectés à ce service de la C.N.S.

Fête d'enfants

Le Cercle Sancta Maria, de l'Ordre des Filles d'Isabelle, société-sœur des Chevaliers de Colomb, avait organisé dimanche après-midi, à l'école de Salaberry, une fête pour enfants à l'occasion de l'approche de Noël. Mmes R. Richard, présidente, et B. Bernier, régente d'état, s'étaient mises en tête de ce travail.

Plus de 450 enfants pauvres se sont rendus à l'école et ont participé aux bras chargés de vêtements, de chaussures, de pain, de gâteaux, de confitures, de fruits et même de jouets. M. l'abbé J.-A. Papineau, curé de Sainte-Catherine, M. l'évêque Auger, et M. J. Archambault, chevalier de Colomb, étaient présents.

La Villa Saint-Martin

RETRAITES FERMÉES DU MOIS DE JANVIER

Saint-Enfant-Jésus, samedi 10 au mardi 13 janvier: Saint-Isidore et Saint-Mathieu, jeudi 15 au dimanche 18 janvier: Prêtres, lundi 19 au vendredi matin 23 janvier; Saint-François d'Assise, dimanche 25 au mercredi 28 janvier; Lachine, samedi 31 janvier au mardi 3 février.

Sympathies

Le syndicat catholique des ouvriers du chantier municipal a adopté à sa dernière assemblée une résolution de sympathie à l'endroit de la famille de feu Jos. Lonergan. Le défunt était membre du syndicat catholique du chantier municipal depuis plusieurs mois. — Par A. Charpentier, organisateur.

Cent Dollars par Mois

vous seront payés régulièrement sans risque de perte, toute votre vie durant

Désirez-vous une rente fixe, certaine, qui vous sera versée quand bien même toutes les autres sources de revenu feraient défaut. Vous pouvez l'avoir, elle est à votre portée.
Figurez-vous ce que représenterait cent dollars par mois aux yeux de quelques indigents que vous connaissez — ceux absolument incapables de travailler, les chômeurs âgés, les veuves qui ont peine à joindre les deux bouts. Prenez la résolution de faire la simple démarche que nous sollicitons, et de vous protéger maintenant, ainsi que votre famille, en faisant les arrangements voulus contre une telle éventualité.
Il est très difficile à la plupart des gens de constituer un fonds de plusieurs milliers de dollars qui serait un jour la source de leurs revenus. Il faut pour cela des années de sacrifices.
Pourquoi n'adopteriez-vous pas la méthode moderne, préconisée par la "Canada Life", pour la solution de vos problèmes financiers, en nous confiant annuellement de modestes dépôts?
Nous vous garantissons une rente de cent dollars par mois à l'âge de la retraite, soit 50, 55, 60 ou 65 ans à votre choix, ou bien elle vous serait payée à vous-même, si vous étiez un jour frappé d'incapacité absolue de travail, ou encore elle le serait à votre famille si vous décédiez auparavant.
Tâchez de savoir comment nous nous y prenons? Cela ne vous engagera à rien.

CE COUPON VOUS APPORTERA LES RENSEIGNEMENTS DESIRÉS
La "Canada Life Assurance Company", Toronto, Ont.

Veuillez m'envoyer votre brochure intitulée "Où prendre vos Revenus?" sans que cela m'engage à quoi que ce soit.

Nom _____
Adresse _____
(Monsieur, Madame, Mademoiselle)

re à lui remettre de les apporter avant le 10 janvier à la salle de l'exposition qui se trouve dans l'édifice du square Dominion. La Ligue se charge de la distribution de ces brochures à ses frais parce qu'elle considère que ce travail fait partie de sa tâche civique à Montréal.

Urbanisme ou tourisme

La Ligue de progrès civique demande à toutes les personnes et à toutes les organisations qui ont publié de la littérature sur l'urbanisme ou le tourisme à Montréal d'entrer en communication avec elle. La Ligue a l'intention de distribuer un grand nombre de ces feuillets ou brochures lors de sa grande "Exposition de photographies de Montréal et des environs". La Ligue demande à tous ceux qui auraient des publications de ce genre

Aux Bermudes les visiteurs avisés favorisent les BERMUDA HOTELS ASSOCIATED

où le service est irréprochable et où vous pouvez louer selon votre préférence particulière... Admirablement situées... Golf, bains de mer, promenades en bateau, tennis... tous les sports en plein air.

Pour plus de détails, s'adresser à n'importe quelle agence de voyages.

PRINCESS HOTEL, L. A. Twoogor, Gérant.
BELMONT MANOR & GOLF CLUB, A. P. Thompson, Gérant.
INVERURIE HOTEL, Stanley Howe, Gérant.
FRASCATI HOTEL & GOLF CLUB, Geo. Butz, Gérant.

Faites une croisière aux ANTILLES

Embarquez-vous le 9 janvier

Vous verrez et apprendrez toutes sortes de choses intéressantes durant ces 29 jours que durera la croisière du luxueux paquebot "Duchess of Bedford". Vous vivrez une existence tout à fait agréable. Escalade dans 14 ports y compris les Bermudes, le canal de Panama et la Guayra. Confort, cuisine et service parfaits. Premier départ de New York le 9 janvier; second départ le 11 février. Prix à partir de \$306.

S'adresser à l'agent local ou à Bureau des billets de navires, gare Windsor; bureau coin Ste-Catherine et Metcalfe, Marquette 6262, ou à D. S. Kennedy, agent général, 201 St-Jacques Ouest, Montréal, Pl. 22.

Pacifique Canadien
"Avec toujours des chèques de voyageurs des Messageries du Pacifique Canadien... Négociables partout" 2179

Les Almanachs

Les almanachs ont un charme irrésistible. Ils nous apprennent l'avenir, en somme. De plus, tous contiennent des renseignements instructifs ou amusants, des histoires et des contes alertes. Comme ils sont tous intéressants le mieux est de les acheter tous.

ALMANACH DU PELERIN, format 7 x 10 1/4, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 130 pages. Au comptoir et par la poste \$0.15 l'unité. Au comptoir \$1.50 la douzaine. Par la poste \$1.75.

ALMANACH DE SAINT-FRANÇOIS, illustré, beau papier, format 7 1/2 x 10. Au comptoir .25\$. Par la poste .30\$.

ALMANACH FRANCISCAIN, illustré, beau papier, format 7 1/2 x 10. Au comptoir .25\$. Par la poste .30\$.

ALMANACH ROLLAND illustré, volume de 256 pages, format 5 1/2 x 8. Au comptoir .25\$. Par la poste .30\$.

ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE, illustré, 275 pages. Au comptoir .25\$. Par la poste .30\$.

ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE, illustré, beau papier, au comptoir .50\$. Par la poste .60\$.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le "REDWING" CHAQUE SOIR

Dép. de MONTREAL 9.15 p.m. Gare Windsor
Arr. à BOSTON 7.30 a.m.
Dép. de BOSTON 9.00 p.m.
Arr. à MONTREAL 7.30 a.m. Gare Windsor

Equipement: Wagon-compartiments - buffet - observatoire, wagons-lits ordinaires et wagons de première.

A

BOSTON



L'ALOUETTE CHAQUE JOUR

Dép. de MONTREAL 9.05 a.m. Gare Windsor
Arr. à BOSTON 7.40 p.m.
Dép. de BOSTON 10.00 a.m.
Arr. à MONTREAL 8.10 p.m. Gare Windsor

Equipement: Wagons-salons, wagon-salon-observatoire, wagon-restauration, wagons de première.

PACIFIQUE CANADIEN

Bureaux de billets de Montréal: 201, rue St-Jacques ouest, tél. HARBOR 4211; édifice Dominion Square, rue Ste-Catherine ouest, tél. MARQUETTE 6262; ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-Ouest.

CHEZ NOUS... au temps des Fêtes



Le retour de la Messe de Minuit.

LE RETOUR DE LA MESSE DE MINUIT

... d'après un dessin original de Charles W. Simpson, R.C.A., artiste qui s'est acquis une juste célébrité par la représentation des scènes et costumes du Canada français.

GRATIS sur demande

Une reproduction de ce dessin sur beau papier artistique, convenable pour encadrement et sans copie publicitaire, sera envoyée à tous ceux qui en feront la demande à Molson's Brewery, Limited, 1670 rue Notre-Dame Est, Montréal.

LES fidèles sortent de l'église paroissiale où ils viennent d'assister à la messe nocturne. Aux abords du temple on échange propos joyeux et poignées de mains, puis l'on se hâte de rentrer chacun chez soi pour le traditionnel réveillon familial. Galement sur les routes blanches de neige et sous un firmament piqué d'étoiles, les

carrioles se dispersent au son argentin des grelots. La scène est typiquement canadienne-française. A la maison, le retour est célébré avec entrain, et là encore, la bonne vieille Bière Molson apporte sa contribution à la gaieté générale... tout comme elle l'a fait depuis plus de 150 ans.

MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Le Page féminine

Noël d'autrefois

Que de bruit et d'agitation dans la grande maison en ce 24 décembre!

Les jeunes filles montent et descendent en courant armées de plumeaux et d'époussetoirs: elles font reluire les meubles et la dorure des cadres du salon, elles s'interpellent et se taquent en riant.

Et dans l'immense cuisine, il y a bien cinq cuisinières affairées, en tabliers blancs, pétrissant la pâte, troussant les volailles, hachant la viande à pâtés, cuisant les gâteaux. Les délicats parfums culinaires se répandent par les corridors et les escaliers et pénètrent jusqu'à la chambre de la grand-mère, paisiblement installée dans sa vaste bergère. En robe de soie noire, col et bonnet de dentelle, elle est toute souriante et elle hume avec un plaisir évident les odeurs appétissantes en se rappelant son jeune temps!

En a-t-elle préparé de ces réveillons de Noël... et si elle a renoncé à les faire, elle se prépare à bien se régaler demain!

Les enfants courent de la cuisine au grenier, touchent à tout, dérangent les travailleuses, bouleversent les tiroirs pour y trouver leurs plus longs bas qu'ils accrochent au pied de leurs lits afin que saint Nicolas les remplisse quand le sommeil les anéantira... après le réveillon!

Pendant que la maman et les tantes fricotent, aidées par les servantes, le grand-père et le papa remplissent de bon vin les carafes étincelantes et s'assurent que la canevette est bien garnie d'eau-de-vie, de vieux cognac, de liqueurs fines, mais ils se contentent d'être gourmands par cœur!

C'est jeune! On ne fait pas distinction subtile entre le liquide et le solide: jeûner, c'est faire pénitence, et, en soupissant, ils referment le petit meuble rempli de si bonnes tentations!... et les belles cuisinières se font également scrupule de goûter leurs consommés et leurs crèmes! Tante Odile s'est enfermée dans la bibliothèque, à l'abri des petits diables. Elle confectionne des cornets, ils s'empilent dans un grand panier, remplis de bonbons, de raisins confits et d'amandes. Elle les fait avec un art tout personnel: ils ont une fine pointe, ils sont bombés et solides. Il en faut pour remplir les bas et en distribuer à la maisonnée demain.

Mais il en faut, surtout, au Jour de l'an pour les petits cousins, amis et voisins qui viendront souhaiter la bonne année.

Et tante Odile a fait encore plus large la part des enfants pauvres qui passent fidèlement, le 1er janvier, chercher leur carnet et la petite pièce blanche de rigueur.

Sur la table sont alignés de jolis sabots rouges, bleus et verts: ils sont remplis de chocolats et attachés avec des rubans assortis.

C'est le chef-d'œuvre et la surprise toujours nouvelle de tante Odile destinée aux nièces et aux neveux insupportables qu'elle gâte à plaisir.

Dehors la neige tombe depuis le matin, comblant les creux, donnant aux perrons l'aspect de glissoirs et coiffant tous les toits de leurs capuchons blancs.

On travaille avec entrain et l'on se presse, car à quatre heures, il faut se confesser.

Plus tard, on dressera la table du réveillon et on dira quelques chapelets autour du poêle qui ronronne en répandant sa douce chaleur.

Et voici que le premier coup de la messe tinte dans la nuit... vite on s'emmitoufle! Les chaussons sués, les manteaux ouatés, les bonnets de fourrures et les chaudes mitaines protègent les jeunes filles comme les plus vieilles dames contre le froid et la tempête qui s'est élevée.

Et en bande, éclairés par les lanternes dont l'ombre zigzague sur le chemin blanc, on s'en va à l'église en enfonçant dans la neige de plus en plus épaisse, et les traînes et les perlots passent en agitant leurs grelots pendant que les cloches carillonnent dans le vent qui s'est mis à chanter à sa façon.

L'église est un peu sombre, mais l'autel resplendit de cierges qui ressemblent à des étoiles palpitantes.

Et dans le recueillement et la ferveur, les Noëls naifs déroulent leurs mélodies simples et connues, emplissant l'église de prières pendant que l'encens s'élève en nuages bleus autour du prêtre qui chante la messe. Tout le monde a communiqué, non sans jeter un coup d'oeil à la crèche où l'Enfant-Dieu sourit en tendant ses petites mains à tous.

Et quelle gaieté au retour: dans les tourbillons de neige et les gros bancs amoncelés, ce sont des appels, des plaisanteries, de jolies rencontres préparées par les amoureux qui jouent la surprise et rusent pour se faire inviter chez leurs blondes. A la maison où les vieux parents attendent, les bougies et les lampes sont allumées et elle est délicieuse, cette tiédeur de la maison au sortir de la bourrasque!

Et comme elle est invitée la longue table avec sa nappe damassée, sa faïence bleue et son argenterie étincelante, et les gros pâtés, et les galantines, les beignes, les crèmes, les gelées et les gâteaux!

Sous la lumière douce des bougies, les vins semblent bien précieux dans leurs carafes de cristal et le parfum du café est réjouissant.

Et autour de la table de famille, c'est de la gaieté, de l'esprit, des chansons... et de l'amour! Car les deux amoureux, invités en chemin, ne perdent pas leur temps, vous pensez bien!

FADETTE

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Gabrielle Pilon, fille de

M. Henri-J. Pilon et de Mme Pilon, décédée, avec M. Emile Daoust, fils de M. et Mme Hilaire Daoust, de Verdun.

LE CARACUL NOIR



On le voit sur des manteaux de ville comme sur ceux d'après-midi, garnissant le tweed comme le drap broadcloth ou le flin-Blin.

La charité du collège Marguerite Bourgeoys

51 FILLETTES PAUVRES Y RECOIVENT HIER VÊTEMENTS, NOURRITURE ET JOUETS — L'OEUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE — FUTURES BACHELIÈRES PRÉPARÉES AUX OEUVRES SOCIALES

La science n'est rien sans la charité, nous faisons comprendre S. G. Mgr Courchesne à la dernière séance d'ouverture des cours, en octobre dernier, au Collège Marguerite Bourgeoys; car la science, toute seule, enfle, tandis que la charité édifie. Quiconque sait un peu ce qui se passe dans cette excellente école d'enseignement secondaire est sûr que les paroles de l'évêque tombaient en terre féconde; car depuis près de dix ans, sous la direction d'éducatrices aussi savantes que charitables, les élèves du Collège Marguerite Bourgeoys passent une grande partie de leurs loisirs à travailler pour les pauvres. Et c'est un spectacle touchant, poignant même, de voir tous les ans, au temps de Noël, maîtresses et élèves préparer avec autant de soin, autant d'enthousiasme que si c'était une réception à des personnes importantes, leur fête des pauvres.

Celle de cette année avait lieu hier l'après-midi. Des fillettes pauvres de treize écoles de Montréal (en tout 51 fillettes) vinrent y recevoir chacune un trousseau complet de vêtements et sous-vêtements ainsi que des jouets. Deux grands arbres de Noël illuminés avaient été disposés dans la grande salle du rez-de-chaussée, de chaque côté d'un kiosque chinois où quelques élèves du Collège partaient des vêtements chinois en riche soie brodée à la main, exécutèrent une pièce française: "L'œuvre de la Sainte Enfance", et une pièce anglaise. Une élève récita une poésie de Gailin: "Donne". Et un délicieux goûter fut servi aux petites pauvres émerveillées pour lesquelles cette fête restera sans doute, toute leur vie, comme un jour merveilleux dans leurs souvenirs d'enfance.

Pauvres petites! L'une d'elles, à qui sa maîtresse demandait ce qu'elle prenait pour son déjeuner, lui répondit: "Des toasts, Mère." Et pour dîner — Des toasts — Et pour souper? — Je me fais des toasts aussi! Quand on songe que

cette petite est presque une privilégiée parmi tant d'autres qui ne déjeunent jamais et soupent si rarement!

Le Collège Marguerite Bourgeoys a donc droit à toute notre admiration: il accomplit là une belle œuvre non seulement en faveur des pauvres, mais aussi une œuvre tout à l'avantage des élèves qui, au frotement direct de la douleur humaine, apprennent à la soulager. Elles ne seront pas, plus tard, simplement des femmes savantes, mais des femmes d'œuvres sociales et charitables.

UN MENU PAR SEMAINE

SOUPPE AUX CHOUX ET AU VERMICELLE — COEURS DE BOEUF FARCIS — MAYONNAISE — BLANC-MANGER A LA NOIX DE COCO

SOUPPE AUX CHOUX ET AU VERMICELLE

1-2 chou, 1 petit oignon, 1 pol-reau, 3 pintes de bouillon, 1 tasse de lait, 4 c. à table de vermicelle. 1 c. à thé de persil haché, sel et poivre.

Laver le chou à l'eau froide et enlever les feuilles intérieures, les laisser tremper dans l'eau froide salée pendant 1-2 heures, les égoutter, les hacher ainsi que l'oignon et le pol-reau; mettre le tout dans la marmite avec le bouillon et les assaisonnements; laisser mijoter environ une heure, y joindre le lait, le vermicelle, et cuir de nouveau 10 à 12 minutes; Verser dans la soupière ou dans l'assiette, saupoudrer le dessus de persil et servir.

COEURS DE BOEUF FARCIS

2 coeurs de boeuf, lard salé, 3 tasses de bouillon, sel. Farce: 1 tasse de restes de viande, 1 c. à table de beurre, 1 tranche d'oignon, 1-2 tasse de maïs de pain, 3-4 tasse de bouillon, 1 tranche de céleri, sel et poivre.

Bien laver les coeurs, enlever une partie de l'intérieur et les boucher finement. Faire revenir cette viande avec l'oignon, le beurre, tous les autres ingrédients solides et le bouillon. Laisser mijoter pendant environ 15 minutes. Remplir les coeurs, couvrir l'ouverture et les déposer dans une casserole avec le lard salé coupé en morceaux. Couvrir de bouillon et laisser cuire pendant environ 2 heures à feu doux.

MAYONNAISE

1 pomme de terre moyenne, 1 c. à thé de moutarde, 1 c. à thé de sel, 1 c. à thé de sucre en poudre, 2 c. à table de vinaigre, 1 tasse d'huile d'olive.

Prendre la pomme de terre cuite, l'écraser, lui ajouter la moutarde, le sel et le sucre. Joindre 1 cuillerée à table de vinaigre. Mettre l'huile lentement et ce qui reste de vinaigre.

BLANC-MANGER A LA NOIX DE COCO

4 tasses de lait, 6 c. à table de farine de maïs (cornstarch), 1-2 tasse de sucre, 1-2 tasse de noix de coco, 1 c. à thé de vanille.

Chauffer le lait, nouer la farine délayée, laisser cuire pendant environ 5 minutes, joindre le sucre et continuer la cuisson pendant encore quelques minutes. Retirer du feu et mettre la vanille et la noix de coco. Passer un moule à l'eau froide y déposer le blanc-manger. Servir froid.

L'arbre de Noël chez les Sourdes-Muettes

Hier soir, à l'Institution des Sourdes-Muettes, avait lieu, sous la présidence de M. et Mme Raoul-O. Groth, conseiller législatif, le dépouillement d'un magnifique arbre de Noël.

S. G. Mgr Alphonse Deschamps, bienfaiteur de l'Institution, remercia le gouvernement provincial, la ville de Montréal, l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, M. et Mme Albert Dupuis et, en un mot, tout ceux qui, par leurs subventions, leur attention ou leur générosité, contribuent au succès de l'œuvre des Sœurs de la Providence. Puis il rendit hommage au zèle et au dévouement des religieuses pour le travail souvent ignoré, mais sublime, qu'elles accomplissent pour ces petites affligées.

l'avenue le roulement de l'auto.

— Oh! Mademoiselle, dit vivement la malade, je vous en prie, vite, jouez quelque chose, n'importe quoi, pour qu'ils se rassurent en montant l'escalier.

Ce fut seulement quand la porte s'ouvrit que Maud cessa le jeu et s'approcha des enfants, prête à se retirer.

Mais déjà la mère était dans les bras de sa fille et l'étreignait. Derrière elle, une gracieuse jeune femme en toilette de voyage, puis un homme élégant qui, tout en parlant à M. von Ghelsing, arrivait devant la malade et la saluait.

Et ce fut lorsqu'ils se retournèrent tous trois pour voir les enfants que Maud se trouva face à face avec Régis d'Ormontal.

M. von Ghelsing fit les présentations de façon courtoise, disant combien la présence de la jeune fille était un réconfort et quelle reconnaissance lui en avait.

Régis, pâle comme un mort, s'inclina profondément sans un geste, sans un mot, rien qui pût apprendre aux autres qu'ils se connaissent déjà.

MAGASIN EATON

DEMAIN---DERNIER JOUR D'ACHAT AVANT NOEL

Musique ! Musique !

Que Noël soit gai!
Donnez un instrument de musique.

Tambours de Basque	.95 à 1.50
Ukelele	2.50 à 22.50
Guitares	9.50 à 75.00
Accordéons	4.95 à 65.00
Mandolines	6.50 à 49.50
Banjos	25.00 à 175.00
Harpes Hawaïennes	12.50
Harpes Auto	5.00
Gramophones Portatifs	11.95 à 48.50
Harmonicas	.05 à 2.50
Nécessaires de violons	6.50

— Ou bien est-ce que ce sera un radio, ou un piano. Notre assortiment est très varié.

Au cinquième chez EATON
Rue Université

NOTRE MAGASIN FERME TOUS LES JOURS A 5.30

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Une DOW ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

Avis aux lectrices

FEMMES HEROIQUES

Nous publions aujourd'hui dans une autre page la suite de l'emouvant récit du voyage des Sœurs Grises à la Baie James, par le Révérend Père Saindon.

L'art d'être heureuse

PAR ANNETTE SAINT-AMANT

Grand nombre de lecteurs et de lectrices nous ont demandé de leur procurer un livre qui a eu beaucoup de succès et qui est introuvable à Montréal; nous venons d'en recevoir un envoi de Winnipeg. Cependant, comme le nombre d'exemplaires est limité, on fera bien de commander immédiatement.

L'art d'être heureuse, par Annette Saint-Amant, préface de l'abbé

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tel. Phénix 5344 Montréal

Lionel Groulx, volume de 207 pages, format 5 x 7 1/2, au comptoir et par la poste \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR
430 Notre-Dame est, Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)

Feuilleton du "Devoir"

Sur l'Honneur

Par José MYRE

61 (Suite)

— Non: je sais, je sais bien... vite, chantez, il va revenir.

Elle écoutait, souriante, en extase, elle aussi, comme la jeune Provençale qu'a immortalisée Mistral.

Et quand M. von Ghelsing revint, il ne soupçonna pas le nouvel idole que sa jeune femme venait de dire à la terre.

— Ne trouvez-vous pas, Reynolds, dit-elle la première, que nous devrions avoir déjà des nouvelles de nos voyageurs?

— Je ne sais trop... Je comptais justement tout à l'heure, et qu'ils viennent par Copenhague ou par Kiel, ils ne peuvent guère être ici avant demain.

— Ils ont dû se presser, pour-tant.

— Je regrette même ce télégramme envoyé si promptement qui les a peut-être beaucoup dérangés, et puisque je revenais, rien ne pressait pour eux.

Elle feignit de croire à ces regrets.

— C'est vrai, dit-elle, mais je les verrai plus tôt, voilà tout, et je m'en réjouis tant!

— Tenez, dit M. von Ghelsing, voici justement un porteur, un télégramme à la main...

— Oh! vite, vite, qu'on le monte!

Ce qui ne fut pas long, en effet.

— De Kiel, dit-il en l'ouvrant; ils seront à Bergen demain soir à quatre heures. J'irai les chercher moi-même au bateau.

— Que j'ai hâte de les voir! Ma chère maman que je vais trouver

sans doute vieillie après ces deux années de deuil, et puis ma Jeanne, embellie, en plein bonheur, et enfin ce beau-frère que je ne connais pas...

Le lendemain, en vue des émotions de l'après-midi, la malade fut condamnée à l'isolement complet toute la matinée, et vers trois heures, une fois M. von Ghelsing parti avec l'auto à Bergen au-devant des voyageurs, elle se fit revêtir d'un élégant déshabillé et on l'installa sur sa chaise longue, dans le petit salon attenant à sa chambre. "Car, avait-elle dit à son mari, vous savez, je les veux ici tout de suite, qu'ils ne prennent même pas le temps de se dévêtir." Puis on pria Maud de venir avec les enfants pour que, dès son arrivée, la grand-mère vît tous les siens.

— Soyez bien sages, chéris, dit la jeune mère, vous allez voir votre bonne-maman et les beaux jouets qu'elle va sûrement vous apporter. Asseyez-vous gentiment tous les trois sur ce canapé et écoutez la belle histoire que Mlle Maud vous a promise.

Mais, peu après, on entendit dans

— Très bien... oui.
— Et très distinguée, je trouve acheva la maman.

— Mme Ahussen nous l'a d'ail leurs présentée comme d'une excellente famille ayant éprouvé de grands revers.

— Mais elle n'est que de passage ici?

— Malheureusement... Devant le désarroi de la maison, la détresse de Paulette, elle s'est offerte à s'installer ici en vous attendant; elle nous quittera demain.

Et le dîner achevé prestement ils remonterent aussitôt. Maud, en effet, chantait et avait d'ouvrir la porte du petit salon, ils attendirent qu'elle eût fini.

— Mais c'est absolument une voix d'opéra, dit Mme d'Ormontal, c'est d'un charme! Trouvez-vous, Régis?

— Oui, dit-il froidement.

— Comment, avec une voix pareille, rester tout simplement insensible! Vrai, c'est de la vertu...

Mais M. von Ghelsing ouvrait la porte après le dernier accord. Hé! hé! n'est pas à répondre. Mme d'Ormontal alla s'asseoir tout à côté de sa fille et lui dit s'efforçant d'être gai:

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 425, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire en responsabilité limitée, GREGOIRE PELLETIER administrateur et propriétaire.

D'ici à Noël

1 jours

D'ici au nou-
vel An 6
jours

Jeune artiste

Un tout jeune homme qui vit encore à l'ombre des murs d'un séminaire où il terminait ses études de philosophie, vient d'affirmer ses talents artistiques. Il a modelé, à temps perdu, dans la glaise, un buste de St-Jean de Brébeuf.

La cause de canonication des Martyrs Canadiens était d'actualité il y a quelques mois et c'est ce qui le décida à entreprendre le modelage de saint Jean de Brébeuf, attaché à son bûcher et endurant le supplice le plus atroce.

M. Marcel Gauthier — c'est le nom de ce jeune artiste — est le fils de M. Conrad Gauthier, folkloriste montrealais connu de tous, et est actuellement élève au Séminaire de Philosophie. Le jeune Gauthier, qui ne se borne pas seulement à modeler ou à sculpter, mais aussi à peindre et à rimer, avait produit son oeuvre, sans se douter qu'elle pourrait obtenir un succès commercial. Mais quel'un d'eux devait penser pour lui. Au séminaire de Philosophie, il rencontra un prêtre dévoué, qui l'aidera à la mettre en vente. Aujourd'hui tous les presbytères ou «lises» de la ville de Montréal, ou presque, possèdent un buste de saint Jean de Brébeuf. Des prêtres de la province de Québec, de l'Ontario et des Etats-Unis s'en sont procurés de même que de nombreuses maisons religieuses. Au séminaire même, l'oeuvre du jeune Gauthier occupe une place d'honneur et est l'objet de l'admiration des messieurs de St-Sulpice et de tous les élèves.

M. Marcel Gauthier n'est âgé que de 20 ans. Depuis son enfance, il manifesta des dispositions évidentes pour la fabrication de bibelots ou autres petits objets en bois ou en glaise. Il suivit trois ou quatre cours de modelage au Monument National, et ce fut là tout ce qu'il alla emprunter de principes d'art plastique. Il s'en rapporta pour le reste à sa propre inspiration, à son propre sens artistique.

Sur la suggestion de l'un de ses professeurs, il entreprit de modeler le buste de saint Jean de Brébeuf. Ce travail qu'il fit tout en poursuivant ses études, exigea de lui des centaines d'heures de son temps. Dans un moment d'angoisse — c'est là l'épreuve qui guette l'artiste — il pensa abandonner le travail qu'il s'était proposé. Le buste était presque terminé, mais il ne répondait pas suffisamment à la conception qu'il en avait faite. Il brisa résolument le buste inachevé et s'armant de patience, il dégrossit un nouveau bloc de glaise. Mais, cette dernière fois, le jeune homme avait la main plus sûre et le bras plus habile. Avec la patience et la «longueur de temps», n'arrive-t-on pas à tout? Un bon jour, le buste était terminé et son auteur se satisfaisait. Il courut le confier à Petrucci et Carli, sculpteurs, statuaires de la rue Wolfe, qui entreprirent de le mouler et de lui donner un fini bronze et ivoire.

C'est à ce moment que le prêtre dévoué dont nous parlions plus haut conseilla à M. Gauthier de mettre cette oeuvre dans le commerce. Mais il fallait l'annoncer cette oeuvre. Les bustes furent donc exposés dans un grand magasin, mais les gens qui le fréquentaient ne le remarquaient guère, trop pris qu'ils étaient par le souci des menus achats routiniers et... plus urgents. La maison Desmarais et Robitaille, rue Notre-Dame, qui s'occupe du commerce d'articles religieux, accepta avec plaisir il y a quelques semaines de placer le buste dans ses vitrines, et c'est là que présentement, la vente rencontre le plus de succès. A la veille de Noël, plusieurs pourraient peut-être encourager ce jeune artiste en donnant en cadeau des Saint-Jean de Brébeuf à des amis ou parents.

M. Gauthier, comme il nous le confiait avec une simplicité charmante, s'est efforcé de donner à saint Jean de Brébeuf l'expression de la douleur unie à celle de la résignation. On distinguait dans la partie inférieure du buste, les instruments du supplice: les fers rougis appliqués sur la poitrine, les flammes qui léchaient les membres meurtris. Les épaules retombent en avant sous le coup de la souffrance. La tête est rejetée en arrière et s'appuie au bûcher qui la dépasse et auquel tout le corps est attaché. Les yeux du saint sont levés vers le ciel et invoquent le secours de Dieu, la force de boire le calice de douleur et d'endurer à la face des sauvages qui le raillent, le martyre du feu et du sang, le martyre qui devient une semence de chrétiens. Le jeune artiste a visiblement atteint le but qu'il s'était fixé, il a remarquablement réussi à donner à la figure héroïque du martyr jésuite, l'expression de la douleur et de la résignation.

Cette oeuvre est à la fois à la gloire des Pères Jésuites puisque c'est un jésuite, un martyr canadien, qui en est le héros, et à celle des Messieurs de St-Sulpice puisque ce sont eux qui furent les éducateurs et les «éveilleurs» du talent du jeune Gauthier, en même temps qu'elle fait honneur à M. Gauthier même, à sa famille et à la jeunesse canadienne.

JEAN DESCHENES.

Tous les instruments de musique vendus, échangés, enseignés.

Musique en feuilles, classique, moderne et populaire.

chez TURCOT

NOUVELLE ADRESSE:
1003, Ste-Catherine Est,
Montréal, Qué.

FEMMES HEROIQUES

D'Albany à
Moose Factory

Voici la suite de l'émouvant récit du voyage des Soeurs Grises à la Baie James qu'a bien voulu nous communiquer le R. P. Saindon, O. M. I., et dont les premiers chapitres ont été publiés ici même la semaine dernière.

La traversée d'Albany à Moose Factory se fait d'ordinaire en quatre heures.

La température n'est pas très agréable. Le vent est favorable mais froid, humide, et souffle avec violence. La mer est agitée. Les religieuses persistent à rester sur le pont, au grand air, espérant ainsi ne pas payer au dieu de la mer le tribut qu'il exige de ceux qui sont encore novices dans l'art de la navigation. Vers midi la pluie commença à tomber, la mer est de plus en plus houleuse, les vagues se lancent à l'assaut du navire qui se cabre et retombe, provoquant les nausées des passagers qui n'ont pas l'habitude de voyager sur mer.

Etendues sur des lits improvisés dans le fond de la cale, les missionnaires passent une après-midi pénible. Rien n'est déprimant, rien ne rend impatient et insouciant comme le mal de mer. Il enlève même le désir de vivre. La vibration du moteur qui secoue tout le bateau, augmente encore le malaise. A six heures du soir, nous étions au poste de traite de Moose Factory, où nous fûmes reçus par la Compagnie de la Baie d'Hudson. M. R. M. Duncan, facteur de l'endroit, grand ami des missionnaires catholiques, homme de belles manières, d'une politesse exquise et parfait gentilhomme, nous donna l'hospitalité pendant trois jours.

Quand le déchargement fut terminé, nous repartîmes pour l'île Charleton, située à 70 milles de la terre ferme. C'est à cet endroit que la Compagnie a son entrepôt de marchandises qui lui arrivent annuellement par l'Ungava. Ce bateau laisse Montréal vers le 10 juillet, côtoie le Labrador, passe par les détroits de Hudson, descend par la Baie d'Hudson, jusqu'à la Baie James.

De l'île Charleton, des bateaux beaucoup plus petits, tels le *Fort Severn*, *Churchill*, approvisionnent les postes de traite échelonnés sur les versants de la Baie James.

Située en pleine mer, cette île est un endroit exquis. Elle mesure 9 milles de longueur par 4 milles de largeur. Ses plages de sable fin et mouvant en font un endroit propice aux promenades. Elle est boisée de sapins verts et de peupliers. Un épais tapis de mousse blanche, soyeuse et moelleuse couvre le sol. Au centre de l'île, quelques lacs où les truites rouges prennent paisiblement leurs ébats.

Le facteur en chef du district, M. W. West, avec ses employés, y transporte ses bureaux et y passe une partie de l'été, c'est-à-dire, de la mi-juillet à la mi-septembre, afin d'y surveiller les transports. Nous passâmes sept jours sur l'île, hôtes de M. West. Il mit un vaste appartement à la disposition des religieuses et m'hébergea dans sa propre résidence. Ce monsieur est au service de la Compagnie depuis près de vingt-cinq ans. Il est accueillant, bon et aimable. Fin observateur, causeur plein d'entrain, sa société est attachante.

Le séjour sur l'île Charleton a été des plus agréables. Promenades sur les grèves enssoleillées et à travers les sentiers coupés dans la mousse et qui serpentent au milieu de la forêt. Vue reposante sur la mer immense, calme à certains jours, mais ordinairement houleuse et tourmentée. Heures passées sur les falaises à se gonfler les poumons d'air pur, à écouter la chanson des vagues déferlant sur le rivage.

Le 7 au soir, nous fûmes avertis de remonter sur le bateau qui devait partir à deux heures dans la nuit. Nous avions quelque appréhension de sortir, craignant de rencontrer d'immenses champs de glaces flottantes qui retarderaient la marche du vaisseau ou nous forceraient à rebrousser chemin. C'est ce qui arrive très souvent vers cette époque de l'année alors que les banquises voyagent au gré des vents, et que les brouillards sont épais.

Grâces en soit rendues à Dieu! La traversée fut très heureuse. Le premier jour, la température étant très froide, nous restâmes à l'intérieur. Les glaces n'entravèrent pas la marche du vaisseau.

Le 8, vers les cinq heures du soir, nous jetâmes l'ancre près des îles appelées les «Twines», afin de nous mettre à l'abri des surprises de la tempête. La mer, avant de rentrer dans le calme de nuit, balance notre bateau pendant quelques heures.

Le soleil encore haut à l'horizon descend peu à peu, emportant l'horizon. De bleu tendre le ciel passe au bleu foncé, pendant que les étoiles, comme des veilles, s'allument au firmament. Dormir en pleine mer et se sentir protégé, quel charme!

Les «Twines», nom donné à deux îles, ont un aspect sauvage, désolé.

Voleur appréhendé

LA PRESENCE D'ESPRIT D'UNE JEUNE FILLE. — A LA CREMERIE PAPINEAU.

La présence d'esprit d'une jeune fille, Mlle Antoinette St-Jean, a permis à la police d'opérer l'arrestation d'un bandit qui venait de commettre un vol à main armée à la Crémérie Papineau, 1482 rue Ste-Catherine est vers huit heures hier soir.

Mlle Florence Tremblay, caissière à l'établissement, était seule vers cette heure lorsqu'un individu entra, s'avança vers elle et pointant un revolver dans sa direction lui donna l'ordre de lui remettre le contenu de la caisse sous peine de mort. Mlle Tremblay hésita quelques instants puis ouvrit la caisse. Le bandit prit \$60, et ce dirigea vers la porte. A ce moment, Mlle St-Jean revint d'un appartement voisin où elle avait donné une commande par téléphone. En voyant la mine effarée de sa compagne et l'homme qui s'en allait précipitamment, elle ferma la porte et la maintint solidement dans cette position.

Des curieux se réunirent dans la rue et Mlle St-Jean lâcha prise, craignant que l'individu ne fasse un mauvais parti à sa compagne.

Il sortit en courant pour être poursuivi par les curieux qui eurent prévenu le constable David, en service à ce moment, rue Ontario. La chasse se poursuivit sur une assez longue distance pour se terminer dans un fond de cour où le bandit se rendit au constable qui le menaçait de son revolver.

Il a dit s'appeler Joseph Daigle, alias Joseph Gagnon et être âgé de 59 ans. Il avait dans ses goussets un revolver de calibre 32 non chargé. On n'a pas trouvé de balles en sa possession.

Donnez une liseuse

On a trouvé un moyen ingénieux de relier un livre: c'est de le relier d'une belle liseuse de cuir.

Voici une liste de ces liseuses, mais que l'on se presse d'y faire son choix. Par le temps actuel les articles d'étrangers partent vite:

Liseuse (mouton, incrustation mosaïque, doublure rayon, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.00.

Liseuse (crocodile uni, doublure rayon, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.00.

Liseuse (cuir mouton uni, façon lisse, doublure rayon, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.00.

Liseuse (cuir phoque, façon lisse, doublure rayon, signet, coupe-papier). Cuir noir pour les religieux. Autres couleurs: brun, bleu, vert, rouge. Au comptoir et par la poste \$2.00.

Liseuse (beau cuir mouton uni, filet or, incrustations diagonales bleues, doublure rayon, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.50.

Liseuse (beau cuir mouton uni, incrustations losanges, doublure rayon, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.50.

Liseuse (beau cuir mouton mosaïque, encadrements cuir repoussé, ornement vert et rouge, belle doublure, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.50.

Liseuse (beau cuir mouton mosaïque, encadrements cuir repoussé, brun et rouge, belle doublure, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$3.00.

Liseuse (beau cuir mouton mosaïque, encadrements cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$3.00.

Portefeuille beau cuir souple, brun (pour hommes). Au comptoir et par la poste \$2.10.

Service de Librairie du «Devoir», 430, Notre-Dame est, Montréal.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

Ces deux rapports ajoutaient à celui du printemps dernier les articles suivants: avenue Larose, sur plus des eaux de pluies, \$224,000 (ne sera pas construit avant 8 ou 10 ans); sortie de l'épuration y compris le terrain, \$930,000; usine d'épuration y compris le terrain, \$2,917,000. De plus les rapports d'octobre apportaient les changements suivants aux estimés antérieurs. L'épuration collective lui-même coûtera \$3,247,000 au lieu de \$4,002,000; les eaux de pluies Kelly-Meilleur coûteront \$513,000 au lieu de \$423,000, celles de Kelly-Henri-Julien, \$173,200 au lieu de \$137,000.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

Ces deux rapports ajoutaient à celui du printemps dernier les articles suivants: avenue Larose, sur plus des eaux de pluies, \$224,000 (ne sera pas construit avant 8 ou 10 ans); sortie de l'épuration y compris le terrain, \$930,000; usine d'épuration y compris le terrain, \$2,917,000. De plus les rapports d'octobre apportaient les changements suivants aux estimés antérieurs. L'épuration collective lui-même coûtera \$3,247,000 au lieu de \$4,002,000; les eaux de pluies Kelly-Meilleur coûteront \$513,000 au lieu de \$423,000, celles de Kelly-Henri-Julien, \$173,200 au lieu de \$137,000.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

Ces deux rapports ajoutaient à celui du printemps dernier les articles suivants: avenue Larose, sur plus des eaux de pluies, \$224,000 (ne sera pas construit avant 8 ou 10 ans); sortie de l'épuration y compris le terrain, \$930,000; usine d'épuration y compris le terrain, \$2,917,000. De plus les rapports d'octobre apportaient les changements suivants aux estimés antérieurs. L'épuration collective lui-même coûtera \$3,247,000 au lieu de \$4,002,000; les eaux de pluies Kelly-Meilleur coûteront \$513,000 au lieu de \$423,000, celles de Kelly-Henri-Julien, \$173,200 au lieu de \$137,000.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

Ces deux rapports ajoutaient à celui du printemps dernier les articles suivants: avenue Larose, sur plus des eaux de pluies, \$224,000 (ne sera pas construit avant 8 ou 10 ans); sortie de l'épuration y compris le terrain, \$930,000; usine d'épuration y compris le terrain, \$2,917,000. De plus les rapports d'octobre apportaient les changements suivants aux estimés antérieurs. L'épuration collective lui-même coûtera \$3,247,000 au lieu de \$4,002,000; les eaux de pluies Kelly-Meilleur coûteront \$513,000 au lieu de \$423,000, celles de Kelly-Henri-Julien, \$173,200 au lieu de \$137,000.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

Ces deux rapports ajoutaient à celui du printemps dernier les articles suivants: avenue Larose, sur plus des eaux de pluies, \$224,000 (ne sera pas construit avant 8 ou 10 ans); sortie de l'épuration y compris le terrain, \$930,000; usine d'épuration y compris le terrain, \$2,917,000. De plus les rapports d'octobre apportaient les changements suivants aux estimés antérieurs. L'épuration collective lui-même coûtera \$3,247,000 au lieu de \$4,002,000; les eaux de pluies Kelly-Meilleur coûteront \$513,000 au lieu de \$423,000, celles de Kelly-Henri-Julien, \$173,200 au lieu de \$137,000.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

Voleur appréhendé

LA PRESENCE D'ESPRIT D'UNE JEUNE FILLE. — A LA CREMERIE PAPINEAU.

La présence d'esprit d'une jeune fille, Mlle Antoinette St-Jean, a permis à la police d'opérer l'arrestation d'un bandit qui venait de commettre un vol à main armée à la Crémérie Papineau, 1482 rue Ste-Catherine est vers huit heures hier soir.

Mlle Florence Tremblay, caissière à l'établissement, était seule vers cette heure lorsqu'un individu entra, s'avança vers elle et pointant un revolver dans sa direction lui donna l'ordre de lui remettre le contenu de la caisse sous peine de mort. Mlle Tremblay hésita quelques instants puis ouvrit la caisse. Le bandit prit \$60, et ce dirigea vers la porte. A ce moment, Mlle St-Jean revint d'un appartement voisin où elle avait donné une commande par téléphone. En voyant la mine effarée de sa compagne et l'homme qui s'en allait précipitamment, elle ferma la porte et la maintint solidement dans cette position.

Des curieux se réunirent dans la rue et Mlle St-Jean lâcha prise, craignant que l'individu ne fasse un mauvais parti à sa compagne.

Il sortit en courant pour être poursuivi par les curieux qui eurent prévenu le constable David, en service à ce moment, rue Ontario. La chasse se poursuivit sur une assez longue distance pour se terminer dans un fond de cour où le bandit se rendit au constable qui le menaçait de son revolver.

Il a dit s'appeler Joseph Daigle, alias Joseph Gagnon et être âgé de 59 ans. Il avait dans ses goussets un revolver de calibre 32 non chargé. On n'a pas trouvé de balles en sa possession.

Donnez une liseuse

On a trouvé un moyen ingénieux de relier un livre: c'est de le relier d'une belle liseuse de cuir.

Voici une liste de ces liseuses, mais que l'on se presse d'y faire son choix. Par le temps actuel les articles d'étrangers partent vite:

Liseuse (mouton, incrustation mosaïque, doublure rayon, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.00.

Liseuse (crocodile uni, doublure rayon, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.00.

Liseuse (cuir mouton uni, façon lisse, doublure rayon, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.00.

Liseuse (cuir phoque, façon lisse, doublure rayon, signet, coupe-papier). Cuir noir pour les religieux. Autres couleurs: brun, bleu, vert, rouge. Au comptoir et par la poste \$2.00.

Liseuse (beau cuir mouton uni, filet or, incrustations diagonales bleues, doublure rayon, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.50.

Liseuse (beau cuir mouton uni, incrustations losanges, doublure rayon, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.50.

Liseuse (beau cuir mouton mosaïque, encadrements cuir repoussé, ornement vert et rouge, belle doublure, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$2.50.

Liseuse (beau cuir mouton mosaïque, encadrements cuir repoussé, brun et rouge, belle doublure, signet, coupe-papier). Au comptoir et par la poste \$3.00.

Portefeuille beau cuir souple, brun (pour hommes). Au comptoir et par la poste \$2.10.

Service de Librairie du «Devoir», 430, Notre-Dame est, Montréal.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

Ces deux rapports ajoutaient à celui du printemps dernier les articles suivants: avenue Larose, sur plus des eaux de pluies, \$224,000 (ne sera pas construit avant 8 ou 10 ans); sortie de l'épuration y compris le terrain, \$930,000; usine d'épuration y compris le terrain, \$2,917,000. De plus les rapports d'octobre apportaient les changements suivants aux estimés antérieurs. L'épuration collective lui-même coûtera \$3,247,000 au lieu de \$4,002,000; les eaux de pluies Kelly-Meilleur coûteront \$513,000 au lieu de \$423,000, celles de Kelly-Henri-Julien, \$173,200 au lieu de \$137,000.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

Ces deux rapports ajoutaient à celui du printemps dernier les articles suivants: avenue Larose, sur plus des eaux de pluies, \$224,000 (ne sera pas construit avant 8 ou 10 ans); sortie de l'épuration y compris le terrain, \$930,000; usine d'épuration y compris le terrain, \$2,917,000. De plus les rapports d'octobre apportaient les changements suivants aux estimés antérieurs. L'épuration collective lui-même coûtera \$3,247,000 au lieu de \$4,002,000; les eaux de pluies Kelly-Meilleur coûteront \$513,000 au lieu de \$423,000, celles de Kelly-Henri-Julien, \$173,200 au lieu de \$137,000.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

Ces deux rapports ajoutaient à celui du printemps dernier les articles suivants: avenue Larose, sur plus des eaux de pluies, \$224,000 (ne sera pas construit avant 8 ou 10 ans); sortie de l'épuration y compris le terrain, \$930,000; usine d'épuration y compris le terrain, \$2,917,000. De plus les rapports d'octobre apportaient les changements suivants aux estimés antérieurs. L'épuration collective lui-même coûtera \$3,247,000 au lieu de \$4,002,000; les eaux de pluies Kelly-Meilleur coûteront \$513,000 au lieu de \$423,000, celles de Kelly-Henri-Julien, \$173,200 au lieu de \$137,000.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

Ces deux rapports ajoutaient à celui du printemps dernier les articles suivants: avenue Larose, sur plus des eaux de pluies, \$224,000 (ne sera pas construit avant 8 ou 10 ans); sortie de l'épuration y compris le terrain, \$930,000; usine d'épuration y compris le terrain, \$2,917,000. De plus les rapports d'octobre apportaient les changements suivants aux estimés antérieurs. L'épuration collective lui-même coûtera \$3,247,000 au lieu de \$4,002,000; les eaux de pluies Kelly-Meilleur coûteront \$513,000 au lieu de \$423,000, celles de Kelly-Henri-Julien, \$173,200 au lieu de \$137,000.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

Ces deux rapports ajoutaient à celui du printemps dernier les articles suivants: avenue Larose, sur plus des eaux de pluies, \$224,000 (ne sera pas construit avant 8 ou 10 ans); sortie de l'épuration y compris le terrain, \$930,000; usine d'épuration y compris le terrain, \$2,917,000. De plus les rapports d'octobre apportaient les changements suivants aux estimés antérieurs. L'épuration collective lui-même coûtera \$3,247,000 au lieu de \$4,002,000; les eaux de pluies Kelly-Meilleur coûteront \$513,000 au lieu de \$423,000, celles de Kelly-Henri-Julien, \$173,200 au lieu de \$137,000.

Montréal fera tous les travaux, Outremont et Westmount rembourseront Montréal immédiatement pour leur part, et les autres municipalités intéressées le feront à mesure qu'elles se serviront de l'usine d'épuration. Montréal entretiendra le tout et chaque année, le coût sera réparti au pro rata de la population des territoires desservis.

La répartition a été établie selon la densité de population des municipalités ou des quartiers intéressés.

FAITES VOS ACHATS DE BONNE HEURE CHEZ LECHASSEUR

Vous ne sauriez faire
un meilleur choix.

Les petits cadeaux qui font plaisir:

CRAVATES — GANTS — MOUCHOIRS — FOULARDS — VESTONS DE FUMEUR — ROBES DE CHAMBRE, ETC.

Lechasseur

281, rue Sainte-Catherine Est

(Une rue à l'ouest de la rue St-Denis)

VETEMENTS CONFECTION UNIQUE "FASHION CRAFT"

LA MORT DE
BRATIANOL'ANCIEN PREMIER MINISTRE
DE ROUMANIE SUCCOMBE A
L'APOPLEXIE

Bucarest, Roumanie, 23 (S.P.A.) — Vintila Bratiano, ancien premier ministre de la Roumanie, l'un des plus éminents hommes d'Etat de l'Europe, a succombé hier soir à une attaque d'apoplexie, à sa demeure de Mihaeli.

Vintila Bratiano et son frère, Jean, plus fameux que lui encore, furent regardés longtemps comme les deux puissances qui soutenaient le trône de feu le roi Ferdinand et de la reine Marie. A la mort de Jean en 1927, Vintila fut choisi pour succéder à son frère comme premier ministre, et son intimité envers le roi Carol II, le roi actuel, ne fit qu'augmenter. Il intervint d'une façon active les années précédentes pour faire disgracier Carol et le faire exiler.

Il fut le chef du parti libéral et pendant la seule année qu'il tint les rênes du pouvoir, il dut faire face à toute une série de crises. Il démissionna sur la question de la régence à donner au jeune roi Michel, et le parti national paysan prit l'administration du pays, sous la conduite de Julio Maniu. La population ratifia ce changement en accordant une grande majorité au nouveau parti aux élections suivantes.

Bien que retiré de la vie publique, Vintila Bratiano demeura toujours une figure importante de la Roumanie et des Balkans.

Après le retour de Carol en Roumanie par avion, la prise du trône de ses pères, et sa proclamation comme roi par l'Assemblée nationale, une seule voix s'éleva dans les rangs de l'opposition et ce fut celle de Vintila Bratiano.</

LA RADIO

CONCERTS DE MARDI

Postes extérieurs

WEAF

6 h. 45 p.m. ORCHESTRE NOIR ET OR. — Direction de Ludwig Laurier. Programme: Danse slave, de Dvorak; Ouverture de "La dame blanche", de Boieldieu; Romance, de Frommel; Gavotte, de Bazzini. Extraits, de "Katinka", de Friml; Eleganor, de Deppen. Pas des Amphores, de Chaminade. Scènes pittoresques, de Massenet.

8 h. p.m. PROGRAMME TROIS BELLS. — Détails: Red Sarafan, de Varlamoff, par l'orchestre. Chant de la Crèche, de Brahms, solo de soprano, par Genia Fonarova. Chanson d'amour bohémien, de Shoroff, solo de soprano, de Genia Fonarova. Gay fellows, par l'orchestre.

WJZ

8 h. p.m. ORCHESTRE PURE OIL. — Direction de Wayne King. Détails du programme: Parade des soldats de bois, par un quatuor. Au revoir, doux rêves, Kashmiri Song, par l'orchestre. Oh! Suzanne, solo de quatuor. Autres morceaux d'orchestre.

9 h. p.m. OEUVRES DES GRANDS COMPOSITEURS. — Programme de compositions de Liszt et solos de piano par Félix Fox. Détails: Marche Rakoczy, par l'orchestre. Fantaisie hongroise et lère rhapsodie hongroise, par Fox, et autres pièces par l'orchestre.

10 h. p.m. PROGRAMME WESTINGHOUSE. — Partie musicale: Gold in West March, de Loscy. La danse, de Massenet; Drakes Drums, de Coleridge-Taylor. Mon cœur s'ouvre à ta voix, de Saint-Saëns. Canons tonnants, de Wacek.

WABC

6 h. 15 p.m. DINNER E MUSIQUE. DE L'HOTEL BARCLAY. Programme: Intermezzo, de "Kiki", de Savino; Violette, de Wright. Solo de violoncelle. Danse orientale, de Lubomirsky. Extrait de "Cyrano de Bergerac", de Herbert. Sérénade, de Rubinstein. Danse bohémienne espagnole, de Mowrey.

L'HEURE PROVINCIALE

L'Heure provinciale, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 h. m. le 23 décembre. Directeur de l'Heure provinciale: M. Edouard Montpetit. Annonceur et directeur artistique: M. Henri Letondal.

1. Symphonie inachevée, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Montréal. Directeur: Eugène Chartier.
2. Chant, Noël, de Guinard, par Mme Emile Bruchési. Au piano d'accompagnement: Mme de Guise.
3. Orchestre. Chinese Wedding Procession, de Hosmer.
4. Causerie. Sujet: Les arbres de Noël, par M. J.-C. Pléché, chef du service forestier du département des terres et forêts de la province de Québec.
5. Chant. Marie-Magdeleine, de Massenet, par Mme Emile Bruchési.
6. Orchestre. Deux danses: a) Peko Dance, de Tschakoff; b) Polish Dance, de Sevan.
7. Rieni (ouverture), de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Montréal.

CONCERTS DU C.N.R.

CONCERT DE MARDI, LE 23 DECEMBRE DE 9 H. A 10 H. P.M. POUR LES AUDITEURS DE LANGUE FRANÇAISE

Les auditeurs aux écoutes ce soir auront le plaisir d'entendre une opérette de Donizetti: "La Fille du régiment", qui sera interprétée par Mme Geneviève Davis, soprano, Mme Maubourg Roberval, contralto, le Dr Paul Trépanier, ténor, et M. Charles-Emile Brodeur, baryton.

L'orchestre de concert sera sous la direction de M. Henri Miro.

Les cloches de Notre-Dame à Noël

Les cloches de Notre-Dame se feront entendre durant la nuit de Noël. Le poste CKAC radiodiffusera le carillonnement entre 11 h. 10 et minuit et aussi le récital d'orgue qui précédera la messe. Ce sera la première fois que les cloches de Notre-Dame seront entendues à la radio. Le carillon de Notre-Dame se compose du "gros bourdon" et de dix autres cloches. Les cloches de Notre-Dame furent sonnées pour la première fois le 19 juillet 1843. Le gros bourdon est l'une des plus célèbres cloches de l'univers; elle pèse 24,780 livres, et il faut douze hommes pour la mettre en branle.

CONCERTS DE MERCREDI

Postes extérieurs

WEAF

7.00 Programme de Tangos. Détails: Milonguero Viejo; Amigasso, Nubes de Humo; La Guaitarita; Madre Mia.

8.30 Concert Mobilio. Chants de Noël. Direction de Nathaniel Shilkret. Détails: Toyland, de Herbert; Jingle Bells, de Pierpont; Chants de Noël, par un chœur avec orchestre; Grande Jolie au Monde, de Haendel, par l'orchestre avec chant; Nuit silencieuse, de Gruber, par l'orchestre.

9.00 Programme Coca-Cola. Il comprendra toute une série de chants de Noël anglais.

WJZ

8.30 Orchestre Russe. Direction de Alexander Kirillof. Détails du programme: El Capitan, de Sousa, par l'orchestre; When Kentucky Bids the World Good Morning, de Wayne, par un chœur; Valse Mercedes, et extraits de "Comtesse Maritza", de Kalman, par l'orchestre; Balalaika, La Paloma, de Yradier et New Champagne Galop, de Lumbye, par l'orchestre.

11.00 Heure du coucher. Direction de Ludwig Laurier. Détails:

Ouverture de Don Juan, de Mozart; Jota, de Sarasate; Praha, de Leopold; Alla Polka, de Smetana; Carnaval vénitien, de Burgmeier; La Zamacueca, de Ritter; Andalous, de Pessard; Filles de Baden, de Komzak; Adagietto, de Bizet; A l'aube, de Cadman; Adoration, de Borowski; Maria's Wiegendorf, de Reger.

10.00 Orchestre Symphonique de Détroit. Direction de Victor Kolar. Programme: Marche: Fair Land of Mine, de Kolar; Suite Nutcracker, de Tchaikovsky; Le Messie, de Haendel; Pastorale, La Gloire du Seigneur. Un Enfant nous est né, et Alléluia.

CONCERTS DE JEUDI

Postes extérieurs

WEAF

7.00 p.m. — CHANTS DE NOËL de différents pays. Les Anges dans nos campagnes, en français, par un quatuor mixte. Près du Boeuf et de l'Ane, en français, solo de contralto, de Helen Janke. O Fir Tree Dark, en suédois. Kolyada, en russe, par un quatuor. Heilige Nacht (Sainte Nuit), en allemand, duo de Richard Maxwell, ténor, et de A. Billings Hunt, baryton. Fum, Fum, Fum, en espagnol. Il repose dans une Crèche, en polonais. Les Mages de l'Orient, en portugais; et autres Noël anciens.

7.30 p.m. — PROGRAMME NIA-GARA-HUDSON. — Court drame historique. Détails de la partie musicale: Swanee, de Gershwin. Shadows on the Teche, de Pollock. Valse du "Comte de Luxembourg", de Lehar. The wedding of the Painted Doll, de Brown. Cadiz.

9.30 p.m. — L'HEURE MUSICALE PROST. — Direction d'Eugène Ormandy. Programme: La Danse des Heures, de Ponchielli, par l'orchestre. Clair de Lune et Roses, de Lemare, par un orchestre à cordes; solos de ténor par Oliver Smith. Salut d'Amour, d'Elgar, solo de violon, par Eugène Ormandy.

WJZ

11.00 p.m. — L'HEURE DU COUCHER. — Direction de Ludwig Laurier. Détails du programme: Ouverture de "La Flûte Enchantée", de Mozart. L'Heure Enchantée, de Mouton. Fairy Tales, de Komzak. Extrait de "Martha", de Flotow. Aux jours d'Elisabeth, de Kramer. Die Loreley, de Nesvada. Freuet euch des Lebens, de Strauss. Elegie, de Miesch. Index, de Gounod. Am Camin, de Schumann.

WABC

8.00 p.m. — PROGRAMME "POETS' GOLD". — Détails: Valse, opus 69, no 2, de Chopin. Clair de Lune, de Debussy. Just for Tonight, de Geiger.

9.00 p.m. — LES CHORISTES COLUMBIA. — Programme: Make way for Kid Prosperity, orchestre et choristes. Je me hais parce que je suis tombé en amour avec vous, par l'orchestre. Autres pièces par l'orchestre.

PROGRAMMES DE MARDI

Postes locaux

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

8.40 Airs de Noël offerts par la maison Robert Simpson.

10.30 Ouverture de la Bourse.

10.45 Causerie française sur le menu quotidien.

11.00 Causerie anglaise sur le menu quotidien.

11.15 Disques. Nouvelles. Température.

12.30 Bourses de Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue.

1.15 Déjeuner du club Rotary.

3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

6.00 Nouvelles. Bourse. Température. Sommaire des programmes de la soirée.

6.15 Récital de piano automatique.

6.30 Programme Laberge et Chevalier.

7.00 Concert de la brasserie Dow.

8.00 L'Heure Provinciale.

9.00 L'Heure du Canadien National.

10.00 Programme de "Lowney's Chocolate".

11.00 Résultats des parties de hockey, courtoisie de la "Canada Cycle and Motor".

11.00 Orchestre du Moni-Royal.

CFCF

9.00 Programme Wentworth.

11.00 Programme Tavannes.

11.30 Programme Ross Crafton.

11.45 Minutes musicales.

12.00 Programme James Blackwell.

12.15 Les nettoyeurs et teinturiers LaSalle.

12.30 Déjeuner musical.

1.00 Cote de la Bourse.

2.00 Matinée musicale de Layton.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Programme Better Service.

5.00 Musique de la Hartney's Eventide.

5.00 Température. Programme.

6.00 Heure du crépuscule.

7.00 Fermeture de la Bourse.

7.15 Perles Musicales.

7.30 Programme St. Mary's Hospital.

8.15 Programme de Noël de la St. George Society.

9.00 Discours politiques de Grandby.

10.30 Les Vazabonds Russes.

11.15 Résultats du hockey.

PROGRAMMES DE MERCREDI

Postes locaux

CKAC

8.00 a.m. L'heure du déjeuner.

8.40 Airs de Noël offerts par la maison Robert Simpson.

10.30 L'ouverture de la bourse.

10.45 Causerie française sur le menu quotidien.

11.00 L'heure exacte. Le menu quotidien, causerie en anglais.

11.15 Nouvelles et température.

11.30 Programme A.-J. Léger.

11.45 a.m. Mary Olds et Mennen Men. Disques.

12.00 Programme "Theronoid Old Tymes".

12.30 Bourses de Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue de la salle Tudor.

3.45 p.m. Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

Chant grégorien

La prochaine audition de chant grégorien donnée par la chorale du Séminaire de Philosophie aura lieu le dimanche 28 décembre, à l'heure habituelle, c'est-à-dire 2 heures p.m. On a donné à cette audition le nom de "Demi-Heure Cantate Domino", qui a d'ailleurs tout un sens.

La chorale du Séminaire de Philosophie a fait de ces mots comme sa devise, et le chant de l'antienne du psaume d'Isaïe (Ch. 42, verset 10e) qui commence par ces mots, marquera le début et la fin de la demi-heure grégorienne. Le verset latin se lit comme suit: "Cantate Domino canticum novum, laus ejus ab extremis terrae", c'est-à-dire: "Chantez au Seigneur un cantique nouveau; chantez sa louange aux extrémités de la terre". Il est difficile de choisir un verset plus ancien pour l'appliquer à une chose plus moderne. Les émissions radiophoniques encerclent et enveloppent aujourd'hui le globe en tous sens, et elles peuvent servir à transmettre les chants de louange à Dieu par le monde entier.

L'intention de ceux qui ont entrepris ces auditions est de mettre en évidence la valeur artistique du véritable chant d'église, et plusieurs curés des paroisses situées en dehors de Montréal, qui étaient désireux d'introduire le grégorien dans leurs églises, mais qui n'avaient personne pour l'enseigner à leurs chœurs et leur donner des exhibitions de chant, ont manifesté leur satisfaction à M. Eitelbert Thibault, P.S.S., maître de chapelle au Séminaire de Philosophie de même qu'au Grand Séminaire, d'avoir inauguré ces auditions radiophoniques. Des chœurs ont ainsi, dit-il, l'occasion de connaître comment se chante et doit se chanter le grégorien.

La chorale actuelle se compose d'une quarantaine de jeunes gens de 18 à 20 ans, qui n'ont eu que très peu d'entraînement. Et toutes leurs succès a frappé tout le monde et le public, sans distinction, a manifesté sa satisfaction d'entendre la Demi-Heure Cantate Domino.

Il est possible que dans un avenir plus ou moins éloigné, ce soient les meilleures voix des chorales du



MME FLORENCE EASTON, soprano du Metropolitan Opera, qui chantera au poste WABC vendredi, le 2 janvier, de 10 à 11 heures.

Grand Séminaire de Théologie et du Séminaire de Philosophie qui forment la chorale Cantate Domino. Si l'on décidait de mettre ce dernier projet à exécution, on installerait alors un fil spécial du studio du poste CKAC au Séminaire de Théologie, afin que les membres de la chorale n'aient pas à se déplacer.

Les petits drames de Denison

Les petits drames de Merrill Denison sont maintenant irradiés simultanément en français et en anglais. Ils sont irradiés en anglais par 19 postes d'une côte à l'autre, et en français par un poste de Québec, pour le bénéfice des auditeurs de langue française.

La ville dans la brume

Une brume épaisse a envahi la ville, hier soir, vers minuit. On voyait à peine de dix pieds en avant de soi et les automobilistes ne pouvaient circuler qu'à vitesse très réduite, dix milles à l'heure pour demeurer dans les limites de la prudence. On ne pouvait apercevoir les tramways à plus d'une vingtaine de pieds. Ils surgissaient comme d'énormes fantômes de l'écran de brume qui les cachait à la vue.

La chaussée était très glissante. La brume déposait une légère couche visqueuse qui ne laissait aucune prise aux pneus sur l'asphalte. Les conditions de la circulation étaient atroces, particulièrement pour les gens pressés.

Les phares lumineux des automobiles n'étaient d'aucun usage. Bien plus, ils nuisaient. Plus ces phares étaient puissants, moins on voyait. Les lumières des rues ne s'apercevaient pas de l'une à l'autre. Tout au plus faisaient-elles autour des poteaux qui les soutiennent de larges cercles circonscrits par d'immenses cloches de brume.

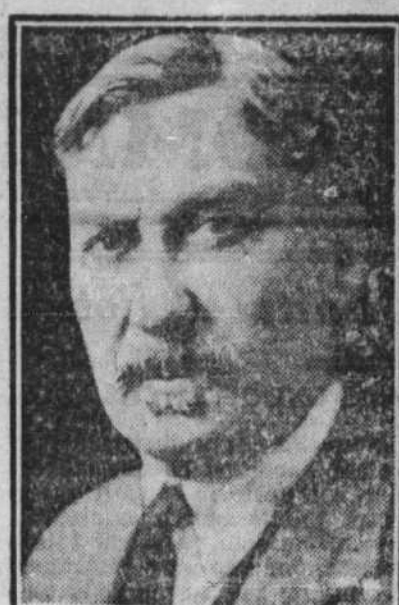
D'après l'expression consacrée par l'usage, un malfaiteur disparaît dans la nuit. La nuit dernière, les malfaiteurs disparaissaient dans la brume.

Encore ce matin, la brume flotte sur les maisons et couvre les arbres d'une parure de givre. Le jour cependant, la rendue moins opaque et elle ne nuit plus autant à la vision.

Mort de M.

A.-C. Jennings

Toronto, 23 (S. P. C.) — A. C. Jennings, rédacteur en chef du Mail and Empire, journal du matin, depuis 1911 et membre du personnel de la rédaction depuis 35 ans, est mort subitement à sa résidence hier soir, à l'âge de 74 ans.



Le lieutenant-colonel REUBEN WELLS LEONARD, éminent ingénieur et philanthrope canadien, décédé à St. Catharines, Ontario.

Il avait passé la journée au bureau hier pour retourner chez lui vers six heures. Il se plaignait de maux d'estomac et se mit au lit. Il faiblit et mourut avant que le Dr Hecker, son médecin et ami, n'ait pu arriver auprès de lui.

Vient de paraître

Le curé Labelle par l'abbé Ellis J. Auclair.
Beau volume de 270 pages, format 7 1/4 x 10 3/4, avec portrait du curé Labelle, illustrations.
Edition brochée, \$1.00; édition reliée, \$1.50.
Service de librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est., Montréal.



Chèques de Noël, comme cadeaux de Noël.

POUR les personnes qui préfèrent donner des cadeaux de Noël en argent, à leurs amis, à leurs parents et à leurs employés, nous avons fait imprimer, aux couleurs de Noël, un chèque spécial qui convient parfaitement à l'occasion et plaira à qui le recevra.

Vous trouverez de ces chèques sur les pupitres de nos succursales.

Des cadeaux en argent à la Noël sont toujours agréablement acceptés.

La Banque Royale du Canada

Plus de cinquante succursales dans Montréal et le district environnant.

La COMPAGNIE des TRAMWAYS de MONTRÉAL

AVIS

Tarif de nuit—Veille de Noël et du Jour de l'An

Le public est averti que les tarifs ordinaires de jour seront appliqués sur tous les tramways et les autobus de la Compagnie des Tramways, de minuit à 5 heures du matin le jour de Noël (25 décembre 1930) et le Jour de l'An (le 1er janvier 1931).

LE MATIN DE NOËL

Jour où votre famille s'éveille dans une attente émue, avec l'espoir très vif que ses désirs sont sur le point de se réaliser.

ET CE RADIO QUE VOUS LUI AVIEZ PROMIS ?

Il vous reste maintenant peu de temps pour le choisir et le faire installer. Vous n'aurez guère la chance de poursuivre vos recherches d'un magasin à l'autre. Il n'y a pas lieu de le faire, non plus, puisqu'avec le radio-récepteur

WESTINGHOUSE

MODELE 80 BIGRILLE TOUT ELECTRIQUE

Vous obtenez un instrument dont vous pouvez attendre les meilleures qualités de réceptivité.

\$185

Complet et installé à votre antenne.

Conditions faciles: \$15 comptant et \$8 par mois.

Haute fréquence
Détection-plaque
Un étage basse fréquence à résistance
Amplification basse fréquence
Un étage basse fréquence à push-pull
Haut-parleur électro-dynamique
Cadran central
Contrôle de volume variable
Contrôle de tonalité variable.



Huit lampes

Magasins ouverts tard les soirs jusqu'à Noël.

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

SIÈGE SOCIAL:
1112 RUE STE-CATHERINE OUEST
(à l'ouest de Peel)

6885 RUE ST-HUBERT
(près Bélanger)

580 RUE STE-CATHERINE EST
(Angle St-Hubert)

4232 RUE WELLINGTON
Verdun

Asserie Dow, Montreal

Les projets du "Bell Telephone"

LETTRE COMPAGNIE A L'INTENTION DE DÉPENSER \$20,000,000, EN 1931, POUR AMÉLIORER SON SERVICE DANS QUEBEC ET DANS L'ONTARIO

Le "Bell Telephone" a l'intention de dépenser \$20,000,000, en 1931, pour améliorer son service dans les provinces de Québec et d'Ontario: c'est ce qu'annonçait hier le président de la compagnie, M. C. F. Sise.

"Au cours des cinq dernières années qui constituent une période d'expansion sans précédent, dit-il, nous avons dépensé en tout pour ajouter à notre matériel et opérer les remplacements nécessaires une somme de \$116,500,000. Voilà qui donne une moyenne de \$23,300,000 par année. Cette dépense très considérable, rendue nécessaire par une demande sans cesse grandissante, surtout pendant les années de prospérité 1928 et 1929, a fait que notre matériel est en meilleure condition qu'il n'a jamais été dans l'histoire de la compagnie. Pendant la période de dépression de 1930 alors que nous aurions pu retarder une bonne partie de notre programme de construction, nous avons encore augmenté la marge de nos installations supplémentaires, nous avons fourni du travail à beaucoup plus d'ouvriers qu'il n'était nécessaire.

"Nos lignes de téléphone à longue distance ont été reconstruites dans une large mesure et on a utilisé une bonne proportion de câbles qu'on a substitués aux circuits de fils à découvert. On a installé des relais transmetteurs en plus d'un point et on a ajouté des systèmes à haute fréquence qui permettent la transmission simultanée de plusieurs messages sur un même fil afin d'ajouter de nouveaux moyens de communications aux circuits proprement dits. Nous avons entrepris la reconstruction complète de nos tableaux de distribution et de nos appareils de tête de ligne à Montréal et à Toronto. On est à terminer la construction de l'édifice à Montréal; à Toronto, l'édifice est terminé et on est à installer les appareils.

"Dans cinq de nos principales villes — Montréal, Toronto, Hamilton, Québec et Windsor — on a constamment travaillé à installer des appareils de téléphone automatique qu'on a installés dans plus d'un cas dans des édifices nouvellement construits et on s'est appliqué sans cesse à suivre un programme de remplacement de l'ancien système par le système de téléphone automatique.

Les principaux articles de notre programme de \$20,000,000, pour 1931, sont les suivants (en chiffres ronds): matériel des grands bureaux, \$5,700,000; lignes téléphoniques de longue distance, \$2,600,000; lignes d'échange, \$4,200,000; terrains et constructions, \$1,000,000; matériel installé chez les abonnés, \$5,850,000.

"Ici, à Montréal, les principaux projets pour 1931 sont la conversion des "échanges" "Plateau" et "Uptown" au système automatique et l'extension de l'échange "Dorval" installé dans l'édifice "Crescent".

"On doit ajouter un nouveau service automatique dans l'édifice "Elmwood" et on doit commencer l'installation d'un système à cadran pour faire de l'échange "Belair" un service automatique. Nous voulons aussi continuer le parachèvement de notre bureau des services à longue distance sur la rue Belmont à côté de nos quartiers-général de Beaver Hall et procéder à l'installation des appareils de distribution.

"Nos grands projets pour les autres parties du territoire comprennent la reconstruction d'une de nos grandes lignes de Montréal à Toronto, ce qui va exiger une bonne quantité de poteaux et de fils neufs, de même que l'élimination des détours initiaux et des détours qui peuvent offrir des fils. Cette entreprise se poursuivra en 1932 et on estime que le coût définitif s'élèvera à \$660,000.

"On érigea une série de nouveaux poteaux de Longueuil à Sherbrooke, avec dispositif spécial d'entrée par câble et à Sherbrooke et à Longueuil. Nous commencerons aussi la reconstruction de notre ligne numéro 2 de Montréal à Ottawa ainsi que la construction d'une nouvelle ligne de Charny (près Lévis) à Rivière-du-Loup. Cette dernière ligne fait partie d'un projet d'une ligne d'un océan à l'autre à travers le Canada pour le parachèvement de laquelle nous coopérons avec les six autres systèmes téléphoniques du Dominion. Nous nous attendons aussi de terminer la ligne Toronto-London, ce qui entrainera l'installation d'un relais transmetteur à London. Des systèmes de haute fréquence qui fourniront de nouveaux moyens de communiquer avec l'ouest seront ajoutés à la ligne Oshawa-Winnipeg.

"En somme — c'est la conclusion de M. Sise — le programme du Bell Telephone sera exécuté à une allure que l'on aurait trouvée extraordinaire il y a seulement quelques années. Nous sommes assurés que l'état des affaires qui va aller s'améliorant et que la nécessité de maintenir le service de téléphone toujours un peu au-dessus des exigences immédiates justifiera ces projets."

Nouveau maire de Grand'Mère

Grand'Mère, 23 (D. N. C.) — M. Louis Trépanier a été élu hier maire de la ville, battant son adversaire, M. Exaudias Lavallée, par une majorité de 104 voix.

REVEILLON de NOËL

Restaurant "Chez son Père"

12, RUE CRAIG EST

Cuisine française — Menu spécial

Retenez vos places — Prix: 1.25

Le C. N. R. dans le nord

L'échevin Legault refuse d'assister à l'assemblée d'hier soir à Saint-Paul-de-la-Croix au sujet du projet de chemin de ceinture entre Val-Royal et Longue-Pointe — M. Savignac note que ce projet bouleverse complètement les plans de la commission d'urbanisme — Dans la poche des amis du C.N.R. — La majorité des citoyens présents se prononce contre l'affaire

Les citoyens de la paroisse Saint-Paul-de-la-Croix ont tenu hier soir une assemblée pour discuter le projet de chemin de ceinture du C.N.R. entre Val-Royal et Longue-Pointe.

L'assemblée avait été convoquée par M. Henri Dubois et quelques citoyens et les organisateurs avaient, par lettres enregistrées, invité MM. Alfred Legault, échevin du quartier, Bruno Charbonneau, échevin de Villerville, et le commissaire J.-M. Savignac, représentant du Nord dans le comité exécutif.

M. Alfred Legault a refusé de s'y rendre, et il a expliqué son attitude, hier, par une lettre publiée dans les journaux où il affirmait que cette assemblée était une simple affaire de politique.

Jamais réunion n'a été tenue avec tant de décorum, de belle ordonnance et aussi de "fair play", grâce au président, M. Charles Lebourice.

Dès le début, M. Lebourice a déclaré que seuls les propriétaires et locataires de Saint-Paul-de-la-Croix auraient le droit d'exprimer leur opinion, à part les invités MM. Legault, Charbonneau et Savignac. M. Lebourice invita ensuite tous les citoyens de Saint-Paul-de-la-Croix à faire valoir leurs arguments soit pour, soit contre le projet du C.N.R. et tour à tour il les a remerciés en termes flatteurs d'avoir eu le courage d'exprimer leurs opinions et d'une façon aussi claire et aussi précise.

Et de nombreux citoyens, les uns favorables au projet du C.N.R., les autres nettement hostiles, ont donné leur opinion, tandis que d'autres apportaient des réserves. M. Lebourice a mis une insistance particulière à demander aux citoyens d'exprimer leur opinion, et il a renouvelé son invitation à plus de cinquante reprises.

M. Henri Dubois fait donner lecture de la lettre de refus de M. Legault, par le président, M. Lebourice. Il regrette infiniment un tel refus et que M. Legault ait qualifié d'assemblée politique la réunion convoquée, car tel n'en était pas le but, puisqu'on voulait simplement discuter si la population de Saint-Paul-de-la-Croix est favorable ou non au projet de voie de ceinture du C.N.R.

M. Lebourice, président, invite les citoyens à donner leur opinion soit pour soit contre le projet. M. Benny Robinson dit qu'il demeure dans le quartier depuis 22 ans, qu'il est venu s'y établir parce que la région offrait de grands avantages au point de vue résidentiel. Il est carrément opposé au projet des voies élevées et du chemin de ceinture du C.N.R.

M. Aimé Beauchamp est favorable au projet du C.N.R. Car il estime que le chemin de fer en question sera un facteur de progrès. On dit fréquemment que là où passe un chemin de fer, surgissent les villes et l'industrie. Le nouveau chemin de fer fera progresser la paroisse qui est restée stationnaire depuis dix ans, faute de communications avec le centre de la ville. Or, la nouvelle voie amènera les citoyens du nord dans le centre de la ville en peu de temps. D'ailleurs le projet est voté par le parlement et est trop tard pour y remédier. En plus, la construction d'un souterrain est impossible car elle nécessiterait la modification de tout le système de drainage. Le chemin de fer amènera de nouvelles industries et les ouvriers n'auront plus à voyager si loin pour aller au travail.

M. Benny Robinson demande aux citoyens si cette ligne sera si élémentaire avec ses piliers de béton? Et lorsque la ville se développera, qu'il paiera pour l'ouverture de nouveaux tunnels.

M. Beauchamp répond que c'est le C.N.R. qui paiera.

M. J.-B. Chevrier demande combien il y aura de voies ouvertes à travers la voie projetée. On lui répond qu'il y en aura 9 sur 70. Il demande alors qui paiera pour l'ouverture de la balance des rues?

Le temps seul nous le dira, répond M. Charbonneau.

Si le C.N.R. consent à ouvrir à ses frais toutes les rues à l'avenir, et s'il veut aménager le nombre de voies nécessaires pour assurer aux citoyens du nord un service de transport de voyageurs, M. Chevrier n'a pas d'objections, sinon il est carrément opposé au projet.

M. Albert Nolet suggère que MM. Savignac et Charbonneau expliquent aux citoyens le projet du C.N.R.

M. Deziel demande au commissaire Savignac pourquoi il n'a pas parlé devant la Commission des chemins de fer, lors de la séance.

M. Charbonneau répond que devant la Commission des chemins de fer, la ville avait ses avocats qui étaient chargés de conduire la cause. La ville a obtenu alors que les ingénieurs de la Commission, du C.N.R. et de la ville étudient ensemble cette question des passages à niveau.

Si, dit-il, le C.N.R. construit sa voie de ceinture élevée, cela signifie qu'il élèvera une muraille entre la ville et les paroisses de l'extrême nord de la ville. Ces paroisses seront désormais réduites à l'état de faubourgs, qu'on le veuille ou non. Il ne s'agit pas de politique, ou de partisannerie politique, mais d'une question de pur intérêt civique. En quoi la construction de cette muraille de Chine que serait le nouveau chemin de fer peut-elle aider les paroisses du Nord, surtout lorsque la Commission d'urbanisme vient de décréter que le nord de la ville doit rester résidentiel, afin de fournir à la classe ouvrière, une région libre des fumées de l'industrie, et où l'on puisse éla-

ver les familles dans les meilleures conditions d'hygiène. Sans doute il peut y avoir des gens intéressés à vendre des terrains pour la nouvelle voie, mais ce n'est pas une raison suffisante.

Les citoyens de Saint-Paul-de-la-Croix ne doivent pas non plus se laisser aller à la perspective d'un nouveau système de transport, puisque la voie passera beaucoup plus au sud, soit à 500 pieds du cimetière des Juifs, ce qui signifie qu'il faudrait prendre le tramway pour s'y rendre.

M. J.-M. SAVIGNAC

M. J.-M. Savignac rappelle que la nouvelle administration veut développer le nord de la ville. Elle a décidé de supprimer les carrières, d'assainir la région par un nouveau système d'égouts, et d'ouvrir de nouvelles artères, soit Saint-Hubert et Papineau, pour relier directement le Sault-au-Récollet avec le centre de la ville. En plus, à la suite de la Bell Telephone, et de la Montreal Tramways qui développent leurs services dans le nord au strict point de vue résidentiel, la Commission d'urbanisme a décidé que le Nord devait demeurer résidentiel afin de fournir aux ouvriers une région libre de fumées et qui présente les meilleures conditions hygiéniques.

Le projet du C.N.R. bouleverserait complètement ces plans. Le chemin de fer amène des développements, mais là où ils doivent être, il est en est de même pour l'industrie. Est-ce que l'industrie, par exemple, a augmenté la valeur des terrains pour fins résidentielles dans certaines sections de Montréal-Est? Est-ce que la propriété a beaucoup de valeur sur la section de Saint-Henri comprise entre la berge du canal et les voies ferrées? Au contraire, on y constatera que la propriété résidentielle est tombée au plus bas.

Si le C.N.R. construit son chemin de ceinture il fera le désert tout autour de ses voies. Les industries sont utiles mais dans le quartier qui leur est dévolu, suivant les sages données d'un plan d'urbanisme bien compris.

On fait miroiter aux yeux des contribuables, les avantages d'un service de transport suburbain. Rien d'abord n'est moins certain, et, en outre, c'est la ville de Montréal qui en paiera le coût.

En effet, grâce à la franchise de la Montreal Tramways, la ville est obligée de garantir 6% d'intérêt sur le capital investi par le tramway. Si le prétendu service du transport suburbain enlevait ces revenus au tramway, ce dernier ne développerait pas son service de transport électrique dans le nord et il devra augmenter le prix des billets, à moins que la ville consente à perdre le \$500,000 annuel que verse la compagnie, et à solder le déficit pour payer le 6% d'intérêt.

On prétend qu'avec des voies souterraines il faudrait complètement changer le profit des systèmes d'égouts, etc. Comment se fait-il alors que la M. T. Co. projette de construire ces mêmes voies souterraines que l'on déclare impraticables en certains milieux? Ces mêmes messieurs ne sont jamais venus dire que le tramway est impraticable.

L'obstination du C. N. R. est d'autant moins excusable, que la solution logique s'impose. Les voies du C. N. R. et du C. P. R. devraient, après entente entre les deux compagnies, passer le long du port, et le C. N. R. lui-même l'avait promis à l'ancienne administration Desroches.

C'est que les \$50,000,000, des deniers publics votés au C. N. R. vont servir à des expropriations fructueuses, et qu'un tiers du montant alloué aux expropriations va dans la poche des amis du C. N. R. La preuve c'est que sur la rue St-Antoine, on a payé \$500,000, une propriété évaluée à \$100,000 et que les terrains d'une succession ont été payés 10 fois la valeur de l'évaluation municipale.

Quant aux travaux pour le chômage, on sait ce qu'ils signifient, quand on a vu des gens payés à raison de 14 cents de l'heure.

RIEN A CACHER

M. Savignac répond à M. Legault, que la nouvelle administration n'a rien à cacher, et qu'elle ne fait pas la lutte sur le projet du C.N.R. dans ce but. Elle n'a pas à offrir au public, comme l'ancienne administration, le scandale de la Montreal Water, le tragique scandale du Laurier Palace, le scandale des "confidence men", des grands "hold up" comme celui contre la banque d'Hochelaga, d'enquête sur la police, le scandale de l'épidémie de typhoïde, etc.

MM. Nolet, Beauchamp, A. Lavergne, A. Toupin, Thibault, expriment leur opinion, soit pour, soit contre le projet du C.N.R.

M. Lebourice, qui a été aussi de la décision du comité des citoyens, M. Lebourice, quitte la présidence pour discuter à son tour la question. Il affirme que le comité des citoyens n'a jamais approuvé ou désapprouvé le projet du C.N.R. comme la chose a été publiée, pour la bonne raison que la séance a été ajournée et qu'aucun vote n'a été pris. Il ajoute que le secrétaire a convoqué l'assemblée de son propre chef sans instructions du comité des citoyens.

MM. Howison, président du comité, et Smith, secrétaire dudit comité, défendent leur initiative et expliquent qu'ils ont agi suivant toutes les règles.

LE VOTE

Finalement, la discussion se termine sur ce point, et sur suggestion de M. Howison, on prend le vote par écrit. Quarante-neuf citoyens de St-Paul-de-la-Croix se déclarent opposés au projet du chemin de ceinture, et six se déclarent favorables. La résolution contre le projet de voie de ceinture a été proposée par M. Lebourice, secondée par M. A. Lavergne.

Voici les almanachs!

L'Almanach du Pèlerin a un tel succès que nous le commandons désormais à la centaine. Pressez-vous de commander.

Nous avons également l'Almanach de Saint-François pour 1931 (canadien) magnifiquement illustré.

L'Almanach du Pèlerin, 15 c. l'unité.

L'Almanach de Saint-François, 25 c.

Service de Librairie du Devoir.



Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine—St-André—Demontigny—St-Christophe PLATEAU 5151

Complétez votre liste d'étrennes

en y ajoutant un ou plusieurs de ces articles

POUR MADAME
ECHARPES en crêpe Georgette. Dessins nouveaux. 1.98
PYJAMAS en rayon. 2 pièces. Toutes les nuances. Spéc. 1.98
BAS DE CHIFFON "Sansheer" d'un beau fini mat. La paire 1.95
SACS A MAIN en beau cuir. Nouvelles formes et fermetures 2.95
GANTS "Biarritz" ou "Mousquetaire". Pour l'après-midi. Long. 2.95
gueur: 6 boutons. La paire, CHANDAILS. Modèles sportifs tout d'une pièce ou genre manteau ouvert sur le devant. Tricot uni ou fantaisie. Teintes variées 2.95
ROBES DE NUIT joliment garnies de fantaisie. Spécial 2.49
MULES en satin noir, vert ou bleu. Pointures 3 à 7 3.95
BRODEQUINS pour l'automobile. Modèle sans talon avec fourrure. Brun ou noir 4.95

POUR MONSIEUR
CEINTURE de cuir 1.00
BOUCLES pour ceinture de cuir 1.00
CRAVATES. Très belle qualité de soie 1.00
CHEMISES de broadcloth, 1.00
CANNES. Divers modèles 2.00
FOULARDS en belle soie souple 1.95
PANTOUFLES en laine, suède, flanelle, etc. Pointures 6 à 11. La paire 1.95
CRAVATES FRANÇAISES. Maison "OLMER" de Paris 3.00
GANTS doublés de laine 2.75
GANTS en chèvre du Cap, 2.95
COUVERTURES pour automobile. 54 x 72 pouces 2.59
PARAPLUIES. Variété de modèles 4.00

POUR GARÇONS ET FILLETES

ENSEMBLE SPORTIF. Chandail fermé, tuque et bas 4.50
MECCANO. Rien de plus amusant 5.00
CHANDAILS pour fillettes de 2 à 6 ans. Très spécial .59

COMBINAISONS avec pieds. Ages 2 à 6 ans. Spécial, .98
CHANDAILS tout laine. Ages 6 à 14 ans 1.98
ROBES DE FLANELLE. Belle flanelle éredon. Ages 2 à 10 ans 2.98
ROBES - BOUFFANTS en crêpe de Chine. Ages 2 à 6 ans 2.98

Dupuis Frères
 J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, gérant
 A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, soc.-trés.

LA NAVIGATION

M. S.-E. WHARTON, DE LA CLARKE STEAMSHIP COMPANY LIMITED, CROIT QU'UN FORT MOUVEMENT DE PASSAGERS MARQUERA 1931

Eu égard au malaise général des affaires, la période de navigation fluviale de la présente année a été satisfaisante pour la Clarke Steamship Company, Limited, selon l'agent général du service des passagers de cette compagnie, M. S.-E. Wharton.

Dans une communication au Devoir, M. Wharton fait observer que les résultats de certains voyages spéciaux que la Clarke Steamship a organisés l'été et l'automne derniers ont été excellents. Ces voyages spéciaux ont consisté en une croisière à Terre-Neuve organisée spécialement pour les pêcheurs et deux croisières au Labrador. Le service régulier de croisières le long de la rive nord, et de la côte gaspésienne jusqu'à Terre-Neuve, a attiré bon nombre de passagers.

Quelles sont les perspectives pour l'été prochain? Au cours d'un long voyage dans les régions où nous recrutons une grosse partie de nos passagers, explique M. Wharton, j'ai conversé avec nombre d'hommes s'occupant de voyages et j'ai eu constamment l'opinion que le mouvement des passagers cet hiver pourrait bien être moins intense que par les années passées, mais que vers le printemps le public reprendra tout à fait confiance et que cela causera un fort mouvement de passagers à l'été. Quant à nous, nous prévoyons une saison active et nous nous préparons en conséquence. Nous avons l'intention d'offrir au public plusieurs voyages spéciaux au cours de l'été.

Parmi les voyages les plus attractifs que nous sommes en train de préparer il y aura quatre croisières au Labrador de douze à quatorze jours, à bord des vapeurs New-Northland et North Voyager. Il y aura aussi une croisière de pêche, qui offrira les spectacles les plus intéressants tant de la rive sud que de la rive nord, et permettra de pêcher le saumon huit jours sur la côte ouest de Terre-Neuve.

Nous projetons d'étendre un de nos services réguliers à la fois à Charlottetown et à Summerside, Ile du Prince-Edouard. Nous croyons que cette amélioration intéressera le public canadien autant que le public américain.

En somme, ajoute M. Wharton, je ne vois aucune raison d'envisager sans confiance les perspectives de 1931 au point de vue mouvement des passagers. On peut voir, à nos projets, que nous prévoyons une saison fort active, et nous nous organisons tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

JUGEMENT

Le capitaine L.-A. Demers, enquêteur pour les accidents de navigation, attribue à M. Gerald Ernst la responsabilité d'une collision qui s'est produite entre le Caveller, de la C.N.S., et le Mary-E. Kenney, à l'entrée du port de Halifax, le 17 novembre. Le capitaine Anacleto Leblanc, commandant du Caveller, le second Neil-John Roach et le pilote Frank Reno sont complètement exonérés. Le capitaine Demers fait observer, dans son jugement, qu'il a constaté, à l'enquête, que le Caveller a fait toutes les manœuvres nécessaires, qu'il possédait une excellente vue et que ses officiers sont tout à fait compétents. Quant à M. Ernst, explique le capitaine

Une DOW ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

Demers, il a témoigné d'une manière intelligente, mais les manœuvres de son navire révèlent soit ignorance des règles de la navigation soit une appréciation inexacte des distances. L'enquête aussi a révélé que M. Ernst ne possède pas de certificat de capitaine, parce qu'il a toujours commandé des navires pour lesquels on n'exige pas ce certificat.

RABAIS

L'International Mercantile Marine Company, de laquelle relèvent les lignes White Star et Atlantic Transport, a effectué ces jours derniers de fortes diminutions des taux de traversée à bord de tous ses paquebots. Ces diminutions affectent toutes les classes, mais plus particulièrement la classe de luxe du service New-York-Southampton.

Par exemple, l'appartement dit royal du Majestic coûtera maintenant, l'été, \$2,637.50 au lieu de \$3,540, et l'hiver, \$1,395, au lieu de

\$2,530. Cet appartement a déjà été loué \$5,940.

Les taux de première des autres grands paquebots du service new-yorkais de cette compagnie subissent des diminutions de 10 à 25%.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'Ausonia, de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax samedi ou dimanche.

Le Cedric, de la compagnie White Star, parti de Liverpool, arrivera à Halifax dimanche.

Le Melita, du Pacifique Canadien, parti de Glasgow, arrivera à Halifax dimanche.

Le Nieuwe Amsterdam, de la ligne Hollande-Amérique, parti de Rotterdam, arrivera à New-York lundi.

Navigateurs en congrès

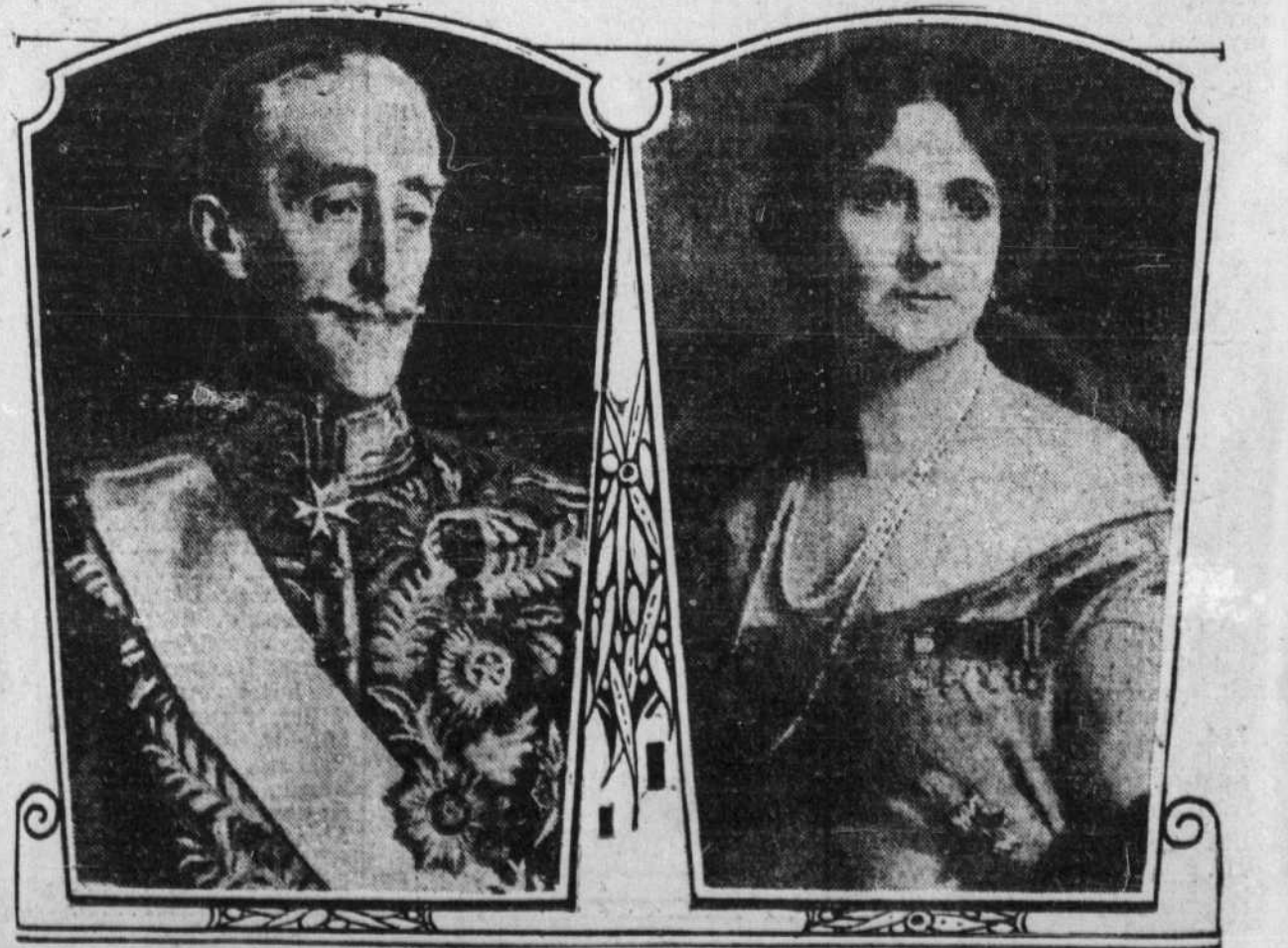
L'Association des navigateurs ca-

nadiens termine aujourd'hui son congrès annuel, qu'elle a commencé hier. A en juger par les premières séances, l'association demande probablement aux autorités fédérales l'institution de postes de sauvetage canadiens à divers points des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

En l'absence du capitaine Adrien Dubé, retenu par la maladie, c'est le pilote Oscar Perron qui préside. Le trésorier, le pilote C.-B. Hamelin, et le secrétaire, le pilote E. Landry, ont soumis leurs rapports.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. téléphone: HARBOR 1241*)



Le gouverneur-général du Canada, lord WILLINGDON, que l'on voit ici avec lady WILLINGDON, vient d'être nommé vice-roi de l'Inde pour succéder à lord Irwin. Libéral en politique, lord Willingdon connaît bien l'Inde pour avoir été tour à tour gouverneur de Bombay et de Madras.